

Bureau d'Appui de la Coopération Canadienne, Dakar (Sénégal)

Partenariat Lille–Saint-Louis / C.C.I.A.D.L.

SAINT-LOUIS ET LE DELTA DU FLEUVE SENEGAL

COMPTES ECONOMIQUES

*Etude de cas du programme
"Relance des économies locales en Afrique de l'ouest"*

SAH/D(98)479
Janvier 1998

Diffusion générale
Version provisoire

OCDE

*Organisation de Coopération et
de Développement Economiques*

OECD

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 4000 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

Équipe ISAO - Université Laval
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 5448

Afrique

RESADOC - Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Télex : F640048 OCDE Paris
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31

Club du Sahel

AGPDM

Bureau d'Appui de la Coopération Canadienne, Dakar

Partenariat Lille–Saint-Louis / C.C.I.A.D.L.

Programme ECOLOC

Saint-Louis et le delta du fleuve Sénégal

COMPTES ECONOMIQUES

Jean-Marie Cour et Bouna Warr

PROVISOIRE

Etude financée par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

TABLE DES MATIERES

I.	RAPPEL DE LA METHODE	3
II.	LES PRINCIPAUX AGREGATS ET RATIOS DEMO-ECONOMIQUES FOURNIS PAR LA MCS	5
III.	EVALUATION DU PLB A PARTIR DES STATISTIQUES ET DES ENQUETES PAR ACTIVITE ET PAR BRANCHE.....	8
3.1	Contribution des diverses activités au Produit Local Brut.....	8
3.1.1	<i>Secteur primaire</i>	<i>10</i>
3.1.2	<i>Les industries extractives.....</i>	<i>13</i>
3.1.3	<i>Le secteur informel.....</i>	<i>14</i>
3.1.4	<i>Le secteur des PME et des PMI.....</i>	<i>14</i>
3.1.5	<i>Les grandes entreprises du secteur "moderne"</i>	<i>15</i>
3.1.6	<i>Le secteur des services publics marchands</i>	<i>16</i>
3.1.7	<i>Les administrations locales</i>	<i>16</i>
3.1.8	<i>Autres administrations et services non marchands</i>	<i>16</i>
3.1.9	<i>Activités non monétarisées : cas des loyers non imputés</i>	<i>17</i>
3.2	Contribution des villes et du milieu rural aux valeurs ajoutées des branches et au Produit Local Brut	21
IV.	L'ECONOMIE LOCALE CONSIDEREE COMME UNE COMBINAISON DE COMPLEXES D'ACTIVITES MOTRICES.....	22
4.1	Rappel méthodologique : la notion de complexe d'activités et son intérêt.....	22
4.2	Le complexe primaire.....	24
4.3	Le complexe BTP : construire et gérer le cadre de vie	26
4.4	Le complexe transport et commercialisation	26
V.	LA QUESTION DU DIMENSIONNEMENT DU PRELEVEMENT PUBLIC SUR L'ECONOMIE LOCALE.....	27
5.1	La pression fiscale locale et de la capacité à dépenser des collectivités locales ...	27
5.2	Capacité des communes à entretenir le cadre de vie	27
VI.	UN EXEMPLE D'APPLICATION DE L'APPROCHE MODELISEE DE L'ECONOMIE LOCALE. EFFETS DE LA DEPENSE PUBLIQUE SUR L'ECONOMIE LOCALE.....	28

VII. UNE IMAGE DEMO-ECONOMIQUE DU DELTA A L'HORIZON 2020	33
7.1 Introduction.....	33
7.2 Esquisse d'image démo-économique du Sénégal	34
7.3 Esquisse d'image démo-économique de la région de Saint-Louis	39
7.4 Esquisse d'image démo-économique du département de Dagana.....	39
7.5 Perspectives d'évolution du secteur primaire	41
7.5.1 <i>Les perspectives offertes par le marché.....</i>	<i>41</i>
7.5.2 <i>Les objectifs de développement économique et social et la question de l'emploi et des revenus.....</i>	<i>42</i>
7.5.3 <i>Les potentialités et les contraintes du milieu.....</i>	<i>43</i>
7.5.4 <i>La vocation agricole du delta à l'horizon 2020 et l'évolution des techniques et des systèmes de production agricole.....</i>	<i>43</i>
7.5.5 <i>Perspectives d'évolution de la pêche et de l'élevage</i>	<i>44</i>
7.6 Une image 2020 du complexe primaire.....	44
7.7 L'économie urbaine : activités motrices et complexes d'activité.....	46
7.8 La place des collectivités locales dans l'économie du département : illustration sur le cas de la ville de Saint-Louis.....	49

- Annexe 1 :** Le problème de l'évaluation de la dépense et de la consommation des ménages
- Annexe 2 :** Tableaux de synthèse des PME-PMI et du secteur informel
- Annexe 3 :** MCS Dagana 1995
- Annexe 4 :** MCS Dagana 2020

I. RAPPEL DE LA METHODE

Conformément aux termes de référence des études ECOLOC, l'évaluation des agrégats de l'économie réelle de la zone d'étude (ici le département de Dagana) et de la structure de cette économie (répartition par lieux, importance des différents complexes d'activité,..) repose sur l'utilisation conjointe de divers modèles (démographie-économiques, spatiaux) et des résultats d'enquêtes réalisées au cours de l'étude de cas.

Les modèles fournissent une approche exhaustive mais théorique de l'économie de la zone d'étude replacée dans son contexte national, cependant que les enquêtes fournissent des données réelles mais nécessairement partielles sur certaines composantes de l'économie locale.

Les modèles utilisés (décrits par ailleurs) sont principalement les suivants :

- Un modèle démographie-économique de l'«économie réelle» du Sénégal, aux divers horizons retenus pour ces études : quatre années moyennes du passé : 1960, 1975, 1985, et 1995, cette dernière année étant retenue comme année de base des études de cas ; et une année de projection à long terme, permettant de construire diverses visions démographie-économiques : en l'occurrence 2020. Ces "modèles" permettent de construire des esquisses simplifiées de matrices de comptabilité sociale (MCS) démographie-économiques, mettant en évidence les interactions entre les dynamiques de peuplement et les dynamiques économiques. Les seules données exogènes utilisées dans ces modèles sont relatives au peuplement et aux échanges extérieurs (sources World Development Indicators -WDI- de la Banque Mondiale, édition 1997), complétées par une série de paramètres relatifs à la structure de la dépense des ménages, des institutions et des entreprises (coefficients de la matrice des échanges interbranches, contenu en importation,..). Les valeurs ajoutées et le "PIB réel" sont des résultats du modèle et non des données d'entrée. Les agrégats et transactions qui sont décrites dans ces "modèles" sont censés refléter l'ensemble de l'économie, y compris l'économie non enregistrée dans les comptes nationaux. Dans ce modèle national, l'espace est décomposé en deux entités intérieures : le milieu urbain et le milieu rural, et deux entités extérieures : la région Afrique de l'ouest et le reste du monde.
- Un modèle d'allocation spatiale des agrégats nationaux aux diverses agglomérations et aux diverses entités administratives du pays. Ce modèle décrit par ailleurs est associé à une base de données démographiques spatialisée ainsi qu'à diverses bases de données sectorielles fournissant des informations sur la localisation de certaines productions (cas de l'agriculture notamment).
- Enfin, un modèle démographie-économique de l'«économie réelle» de la zone d'étude, de même structure que le modèle national, mais où l'espace est décomposé différemment. Deux découpages sont utilisés pour la zone d'étude : le pôle urbain principal, ou "chef-lieu" et le reste de la zone d'étude ou "hinterland", d'une part, et le milieu urbain et le milieu rural de la zone, d'autre part. L'extérieur de la zone est décomposé en le reste du pays, la région Afrique de l'ouest, et le reste du monde.

Les données d'enquêtes combinent toutes les sources disponibles aux niveaux national et local (comptes nationaux, statistiques de production par secteur, comptes d'exploitation des entreprises, enquêtes budget-consommation des ménages,..) et celles qui ont pu être recueillies directement pendant l'étude, notamment celles relatives au secteur de la pêche, au secteur informel urbain, aux PME et PMI, aux comptes des collectivités locales, au stock de capital public, etc. (voir méthodologie des enquêtes et la vingtaine de monographies préparées par le service régional des statistiques).

Les données détaillées de production, valeur ajoutée, origine et destination,.. par branche ou activité qui peuvent être obtenues à l'aide des enquêtes et autres sources existantes sont nécessairement partielles. Pour en déduire une image globale de l'économie de la zone, des extrapolations ou hypothèses sont nécessaires : la MCS de l'«économie réelle» fournit un guide utile, en permettant notamment de tenir compte des logiques démo-économiques et de respecter les grands équilibres.

Réciproquement, les données d'enquêtes permettent de préciser certains des paramètres nécessaires à la confection de la MCS (production de certaines branches et destination, contenu en importation de la consommation finale et intermédiaire,..).

Les comptes de l'économie locale qui sont présentés ci-après résultent d'une série d'itérations entre le modèle MCS et les enquêtes de terrain. Une toute première boucle, préparée à l'aide des modèles avant le début de l'étude proprement dite, a permis de fixer des ordres de grandeur provisoires et de préparer les termes de référence des divers consultants, qui étaient ainsi avertis de ce qu'ils étaient censés trouver sur le terrain. En cours d'étude, les modèles ont été adaptés à la problématique de ces études ECOLOC et, dans une certaine mesure, au contexte local.

L'image de l'économie locale présentée ci-après est la meilleure (ou la moins mauvaise) approximation que l'on puisse obtenir dans les conditions actuelles. Bien qu'imparfaite, cette image permet de porter un diagnostic raisonné sur les forces et faiblesses de cette économie locale et de mettre en évidence un certain nombre d'anomalies dans la gestion passée de cette économie.

II. LES PRINCIPAUX AGREGATS ET RATIOS DEMO-ECONOMIQUES FOURNIS PAR LA MCS

Le premier tableau obtenu à l'aide des modèles rappelés ci-dessus donne, pour l'année de base retenue qui est 1995, les populations, les "valeurs ajoutées réelles" et les "productivités" des diverses catégories de population identifiées (agricole "PP", informelle non agricole "PNP1", moderne non agricole "PNP2") du Sénégal et de la zone d'étude. Dans la zone d'étude, le chef-lieu est la ville de Saint-Louis, et l'hinterland comprend la zone rurale du département de Dagana plus les deux agglomérations de Richard Toll et Dagana. Toutes les données sont exprimées en prix courants et en FCA, en milliards de Francs CFA (mds) et en milliers de FCFA (KFCFA) par habitant.

Le Produit Local Brut (PLB) du département de Dagana obtenu par cette approche modélisée, qui s'élève à 108 mds, représente 3.5 % du "PIB réel" du Sénégal estimé à 3080 mds (le PIB 1995 donné par les WDI est de 2 436 mds). Le PLB par habitant ou "productivité moyenne" du département est de 313 KFCFA par habitant, contre 372 en moyenne nationale, et 222 KFCFA hors Dakar. La capitale, qui regroupe 24 % de la population du Sénégal, assure en effet à elle seule 54 % du PIB total du pays, sur moins de 1% de la superficie totale, et 70 % du PIB urbain total !. On peut d'autre part noter que le département de Dagana contribue à 70 % du produit local brut total de l'ensemble de la région du fleuve, alors que sa population n'est que 47 % de celle de la région.

Saint-Louis, Richard Toll et Dagana ont des PLB respectifs de 58, 24 et 6 mds. Saint-Louis, pôle de la zone d'étude, contribue ainsi à 54 % au PLB total du département, et à 40 % du produit brut total de l'ensemble de la région du fleuve. Le PLB du département est à 82 % d'origine urbaine (alors que le niveau d'urbanisation du département est de 61 %) et à 18 % d'origine rurale.

On peut encore noter dans ce tableau que la contribution au PLB du secteur informel (en grande majorité urbain) est équivalente à celle du secteur primaire. Le PLB se décompose grossièrement en un quart pour le secteur primaire, un quart pour le secteur informel et une moitié pour le secteur moderne non agricole.

Le PLB par habitant s'élève à 380 KFCFA à Saint-Louis, à 410 KFCFA en moyenne dans les deux villes secondaires du département, et à 150 KFCFA dans le milieu rural proprement dit. Le ratio de 2.7 entre les PLB par habitant du milieu urbain et du milieu rural est plus faible qu'en moyenne nationale (4.1), mais comparable à la moyenne hors Dakar qui est de 2.6.

Retenons de cette présentation générale de l'économie du département que l'économie du département est à plus des quatre cinquièmes urbaine, malgré le sous-développement évident de l'économie de villes et notamment du chef-lieu Saint-Louis.

Le deuxième tableau présente la répartition du PLB du chef lieu et de l'hinterland par branche, selon la nomenclature utilisée dans les modèles démo-économiques. On peut y lire que le secteur primaire contribue à 22 % du PLB, et le commerce à 13 % de ce PLB. On voit aussi que 39 % de la valeur ajoutée primaire du département provient de ville de Saint-Louis.

DEPARTEMENT DE DAGANA ANNEE 1995

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

		ANNEE 1995					
		ST-LOUIS HINTERLAND		AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
POPULATION							
POPULATION AGRICOLE	PP	45	126	21	66	105	171
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	69	43	24	93	19	112
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	38	22	15	53	7	61
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	107	66	39	146	26	173
POP TOTALE P	P	152	192	60	212	132	344
PROPORTION DE NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.25	0.12	0.25	0.25	0.06	0.18
	PP/P	0.30	0.66	0.35	0.31	0.80	0.50
PRODUCTIVITE AUX PRIX DU MARCHE							
POP AGRICOLE	a	209	116	130	184	113	141
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	b1	256	150	165	232	130	215
POP NON AGRICOLE MODERNE	b2	809	1275	1539	1016	737	982
POP NON AGRICOLE TOTALE	b	452	534	691	516	301	483
POP TOTALE	y	380	259	496	413	151	313
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	b1/a	1.2	1.3	1.3	1.3	1.1	1.5
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE							
AGRICOLE	A	9	15	3	12	12	24
NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	18	6	4	22	2	24
NON AGRICOLE MODERNE	B2	31	29	23	54	5	59
NON AGRICOLE TOTALE	B	48	35	27	76	8	84
PIB AUX PRIX DU MARCHE	Y	58	50	30	88	20	108
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		0.54	0.46	0.28	0.82	0.18	1.00

DEPARTEMENT DE DAGANA

REPARTITION PAR MILIEU DE LA VALEUR AJOUTEE DES BRANCHES

ECONOMIE REELLE, ANNEE 1995

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

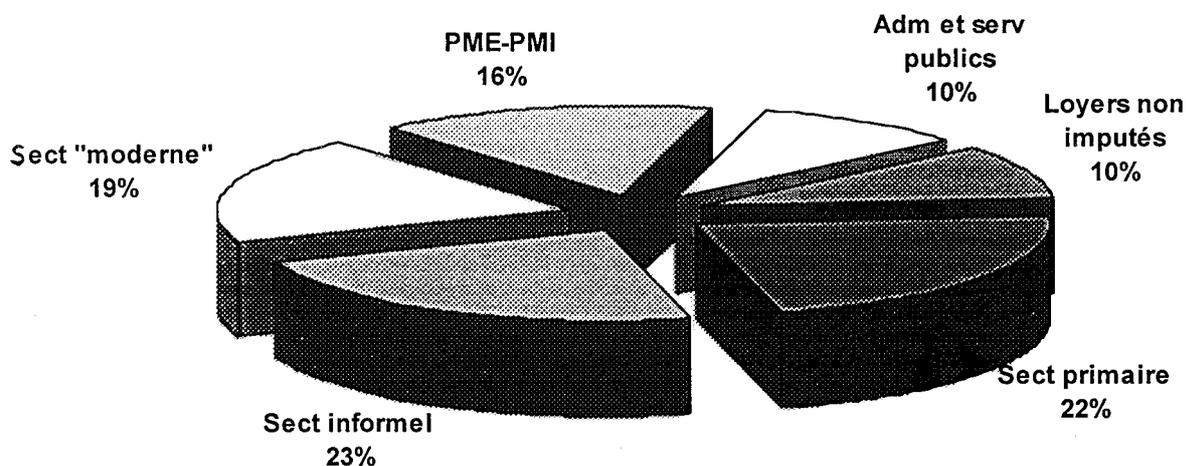
ACTIVITES	VALEUR AJOUTEE			PART DE HINTERL	REPARTITION PAR BRANCHE		
	CHEF-LIEU	HINTERL	TOTALE		CHEF-LIEU	HINTERL	TOTALE
AGRICOLE	9.0	14.0	23.0	0.61	0.16	0.29	0.22
NON AGRICOLE	10.7	12.2	23.0	0.53	0.19	0.26	0.22
ENERGIE	0.8	0.8	1.6	0.52	0.01	0.02	0.02
CONSTRUCTION PRIVEE	3.5	2.0	5.5	0.37	0.06	0.04	0.05
AUTRES INVESTISSEMENTS PRIVES	1.5	0.7	2.2	0.31	0.03	0.01	0.02
BTP PUBLIC	1.7	0.8	2.5	0.31	0.03	0.02	0.02
TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET COMMERCE	7.9	5.3	13.2	0.40	0.14	0.11	0.13
LOCATION ET CHARGES LOCATIVES	11.2	7.5	18.7	0.40	0.20	0.16	0.18
SALAIRES ADMINISTRATIONS	1.4	0.7	2.0	0.33	0.02	0.01	0.02
SERV. NON FACTEURS	4.9	2.3	7.2	0.31	0.09	0.05	0.07
SERVICES D'IMPORTATION	2.5	1.1	3.6	0.31	0.04	0.02	0.04
VALEUR AJOUTEE HORS DTI	55.1	47.4	102.5	0.46	1.00	1.00	1.00
DROITS ET TAXES D'IMPORT-EXPORT	2.8	2.3	5.1	0.45			
VALEUR AJOUTEE TTC	57.9	49.7	107.6	0.46			

III. EVALUATION DU PLB A PARTIR DES STATISTIQUES ET DES ENQUETES PAR ACTIVITE ET PAR BRANCHE

3.1 Contribution des diverses activités au Produit Local Brut

Les tableaux ci-dessous récapitulent, pour une série assez hétérogène de “branches” ou “activités” et d’institutions, les évaluations de la production et de la valeur ajoutée qui résultent des enquêtes réalisées par l’étude et de diverses autres sources, dont les statistiques par secteur. Pour un petit nombre d’activités, qui sont mentionnées, on a dû se contenter d’estimations provisoires, obtenues par référence aux ratios et aux agrégats nationaux ou en tenant compte d’indications issues de la MCS. Le PLB total obtenu par cette approche s’élève à 107 mds, soit 4.0 % du Produit Intérieur Brut total du Sénégal, tel qu’il résulte des comptes nationaux, avec toutefois une correction pour tenir compte des loyers non imputés, comme on le verra plus loin. Le PLB moyen par habitant du département ressort à environ 310 KFCFA, soit l’équivalent de 600 US dollars, au taux de change de 1995.

Répartition sectorielle du PLB du département



DEPARTEMENT DE DAGANA

EVALUATION DU PRODUIT LOCAL BRUT POUR L'ANNEE 1995

SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAUX

VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS

VERSION DU 17 OCTOBRE 1997

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	DONNEES NATIONALES				DAGANA SENEGAL %	DONNEES DU DEPARTEMENT DE DAGANA					
	PRODUCTION EN VALEUR	TAUX D'INTRANTS %	ANNEE OU COEF	VALEUR AJOUTEE		PRODUCTION EN VOLUME TONNES	PRIX UNITAIRE FCFA/KG	PRODUCTION EN VALEUR	CONSOM. INTERM.	TAUX D'INTRANTS %	VALEUR AJOUTEE
AGRICULTURE :											
RIZICULTURE						98980	110	10888	6302	58%	4586
CANNE A SUCRE						900000	10	9000	3600	40%	5400
TOMATE INDUSTRIELLE (ANNEE MOYENNE)						18160	37	672	448	67%	224
AUTRES FRUITS ET LEGUMES IRRIGUES						20373	80	1628	308	19%	1320
AUTRE AGRICULTURE IRRIGUEE								500	150	30%	350
SOUS-TOTAL AGRICULTURE IRRIGUEE								22688	10808	48%	11880
AGRICULTURE DE DECRUE						3366	62	209	9	5%	199
AGRICULTURE PLUVIALE						1544	85	132	10	8%	122
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	254429	13%		222200	5.5%			23028	10827	47%	12201
ELEVAGE	179770	9%		163800	1.6%			2778	217	8%	2561
FORET	20569	10%		18600	1.3%			296	59	20%	237
SOUS-TOTAL AGRICULTURE ELEVAGE - FORET	454767	11%		404600	3.7%			26102	11103	43%	14999
PECHE MARITIME						37950	227	8832	1806	21%	6826
PECHE DE RAMASSAGE HORS EAUX TERRITORIALES								2000	0	0%	2000
PECHE CONTINENTALE						6000	58	348	42	12%	306
SOUS-TOTAL PECHE	112014	31%		77300	11.8%	43950		10980	1848	17%	9132
SOUS-TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	566781	15%		481900	5.0%			37092	12951	35%	24131
MARAIS SALANTS								10	0	0%	10
AUTRES IND EXTRACTIVES								300	30	10%	270
SOUS-TOTAL IND. EXTRACTIVES				6300	3.4%			310	30	10%	280
SECTEUR INFORMEL :											
AGROALIMENTAIRE								3259	1380	42%	1879
ARTISANAT								8423	3092	37%	5331
BTP								3373	1885	56%	1488
COMMERCE								16940	3028	18%	13912
TRANSPORT								3371	1615	48%	1755
SOUS-TOTAL INFORMEL								35365	11001	31%	24364
PME ET PMI :											
AGROALIMENTAIRE								9547	6908	72%	2639
ARTISANAT								895	277	31%	618
BTP								5291	2708	51%	2583
COMMERCE								11688	1171	10%	10517
TRANSPORT								1093	493	45%	600
SOUS-TOTAL PME ET PMI								28514	11557	41%	16957
AUTRES ENTREPRISES SECTEUR "MODERNE" :											
SAED								1850	690	37%	1160
SOUS-TRAITANTS SAED								725	462	64%	263
CSS								43709	28115	64%	15594
SOCAS								2368	1498	63%	870
SNTI								1453	1178	81%	275
IDIS								783	504	64%	279
GRANDS HOTELS								1216	312	26%	904
CNCA, BANQUES ET ASSURANCES	21382	40% ANNEE 1992		12730				1814	734	40%	1080
AUTRES ENTREPRISES MODERNES											
SOUS-TOTAL ENTREPRISES								59919	33493	62%	20425
SERVICES PUBLICS MARCHANDS :											
SONNES EAU	17476	37% ANNEE 1992		10965				1015	398	39%	619
SONEL ENERGIE ELECTRIQUE	52930	56% ANNEE 1992		23231				2583	1482	57%	1101
POSTE								438	75	17%	364
TELECOMMUNICATIONS	40825	19% ANNEE 1992		32769				1315	224	17%	1091
TRANSPORT FERROVIAIRE								172	85	38%	107
SOUS-TOTAL SERVICES PUBLICS MARCHANDS	111031	40%		66965	4.9%			5523	2242	41%	3282
ADMINISTRATIONS LOCALES :											
COMMUNE DE SAINT-LOUIS								457	272	60%	185
CCIADL ET FONDATION PGL								170	85	50%	85
COMMUNE DE RICHARD TOLL								237	204	86%	33
COMMUNE DE DAGANA								47	19	40%	28
COMMUNAUTES RURALES								30	10	33%	20
AUTRES ONG								300	100	33%	200
SOUS-TOTAL ADMINISTRATIONS LOCALES								1241	690	56%	657
AUTRES ADMINISTRATIONS :											
ADMINISTRATION TERRITORIALE								5718	474	8%	5244
UNIVERSITE								992	284	29%	708
CROUS								861	247	29%	614
AUTRES SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS											
SOUS-TOTAL ADM. ET SERVICES NON MARCHANDS HORS SOUVERAINETE NATIONALE	175338	32% COEF DFL 0,50		118421	5.5%			7571	1005	13%	6568
LOYERS NON IMPUTES CALCULES SUR LA BASE :											
DE LA CONSOMMATION DES MENAGES URBAINS	1564842	12.0% COEF		187781				7511	0	0%	7511
DE LA CONSOMMATION DES MENAGES RURAUX	359658	6.0% COEF		21579				1937	0	0%	1937
ET DU PIB (DES ACTIVITES)		1.0% COEF		26723				1071	0	0%	1071
SOUS-TOTAL LOYER IMPUTE				226083	4.5%			10519	0	0%	10519
PIB 1995 HORS LOYERS IMPUTES				2436200	4.0%			169525	72968	43%	96557
PIB 1995 Y COMPRIS LES LOYERS IMPUTES				2672283	4.0%			180044	72968	41%	107076

3.1.1 Secteur primaire

Avec 24 mds, le secteur primaire au sens large ne contribue qu'à 22 % du PLB total du département. Ce total se décompose en 12.2 mds pour l'agriculture, 9.1 mds pour la pêche et 2.6 mds pour l'élevage, la sylviculture et la production de bois n'apportant qu'une valeur ajoutée de l'ordre de 0.2 md.

SECTEUR PRIMAIRE	Prod en tonnes mds cfa	Prod en valeur	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Riziculture	98000	10.8	6.3	58	4.5
Canne à Sucre	900000	9	3.6	40	5.4
Tomates industrielles (année moyenne)	18000	0.7	0.4	67	0.2
Autres fruits et légumes irrigués	20000	1.6	0.3	19	1.3
Sous-total agric irriguée		22.7	10.8	48	11.9
Agric de décrue	3400	0.2	0	5	0.2
Agric pluviale	1500	0.1	0	8	0.1
Sous-total agriculture		23	10.8	47	12.2
Elevage		2.7	0.2	8	2.5
Forêt		0.3	0	20	0.2
Pêche maritime	38000	8.6	1.8	21	6.8
Pêche hors eaux territoriales		2	0	0	2
Pêche continentale	6000	0.3	0	12	0.3
Sous-total Pêche	44000	10.9	1.8	17	9.1
TOTAL		37	12.9	35	24.1

L'agriculture

Contrairement à la convention retenue dans les comptes nationaux, et afin de donner une image plus exacte de l'importance de l'agriculture dans l'économie locale, on a réintégré dans le PLB agricole la valeur ajoutée correspondant à la production de la canne à sucre. Avec 900 000 tonnes valorisées au prix de 10 KFCFA par tonne, la canne apparaît ainsi comme la principale spéculation du delta, avec une valeur totale de la production de 9 mds et une valeur ajoutée de 5.4 mds, soit 44 % de la valeur ajoutée agricole totale.

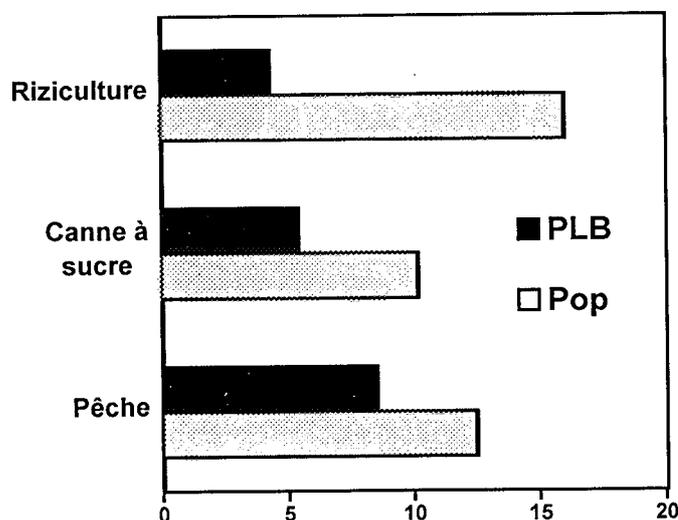
La riziculture n'arrive qu'en deuxième position, avec une production de 100 000 tonnes de paddy, à laquelle correspond un produit total de 11 mds, mais une valeur ajoutée un peu inférieure à la moitié de cette somme, soit 4.6 mds.

Viennent ensuite les fruits et légumes divers (hors tomate industrielle), avec une production totale de 21 000 tonnes et une valeur ajoutée de 1.3 md, dont plus de 90 % correspondant à la production d'oignons. Ce secteur des fruits et légumes dispose d'un fort potentiel de croissance et de diversification, lié à l'expansion du marché national et régional. Son développement repose exclusivement sur le secteur privé, petits exploitants du gandiolois et des zones périurbaines, entrepreneurs agricoles ayant souvent des attaches urbaines et employant de la main-d'oeuvre salariée, et sur les confréries.

Vient en quatrième position (en année normale) la tomate industrielle. En 1991, la production de tomate a atteint le niveau record de 60 000 tonnes, soit une valeur bord champ au prix de 1995 de 2.2 mds et une valeur ajoutée de l'ordre de 1 md. Depuis cette date, la production de tomate a chuté vertigineusement avec la baisse des rendements et du fait du conflit entre producteurs et transformateurs. La production estimée en 1995 est de 18 000 tonnes, d'une valeur totale au producteur de 0.7 md et une valeur ajoutée de 0.2 md.

Enfin, les cultures de décrue et les cultures pluviales (principalement mil, sorgho, maïs), dont la production n'excède pas au total 5 000 tonnes, jouent un rôle de plus en plus marginal, avec une valeur ajoutée totale, très variable, de l'ordre de 0.3 md.

Les trois principales branches du secteur primaire en % de la population et du PLB du département



Contrairement à l'image que l'on s'en fait habituellement, la riziculture est donc loin de dominer l'économie agricole du delta et plus encore de l'ensemble de la production primaire. La production de paddy ne contribue en effet qu'à 38 % de la valeur ajoutée agricole, 19 % de la valeur ajoutée primaire,.. et 4 % du PLB total du delta !! Si on considère non plus la valeur ajoutée mais la valeur totale de la production de paddy, l'importance relative de cette culture dans l'économie du département n'est guère plus élevée : 11 milliards sur un total de 180 pour l'ensemble des secteurs, soit 6 %.

La faible contribution de la riziculture à l'économie du delta résulte à la fois de la faible valorisation du produit de cette culture (le riz n'est en fait qu'une matière première alimentaire disponible à bas prix sur le marché mondial), du montant extrêmement élevé des charges de production du paddy. Le taux d'intrants de 58 % qui a été retenu ici, sur la base des indications fournies par la SAED, repose sur l'hypothèse d'un rendement moyen "objectif" de 4.5 tonnes par hectare cultivé. Le rendement moyen constaté en 1995 est en fait plus proche de 3.6 tonnes. D'après l'esquisse de matrice de comptabilité sociale de la filière riz établie par la SAED, le taux moyen d'intrants (tous systèmes confondus) s'élèverait en fait à 68 %, et dépasserait même 80 % sur de nombreux périmètres et 100 % pour certains périmètres privés,

ce qui explique la désaffection croissante pour cette spéculation. Le niveau anormalement élevé des charges de production s'explique à la fois par les conditions locales (sols lourds, coût de fonctionnement des périmètres,..), par les "itinéraires techniques" à haute intensité de capital préconisés (avec récolte mécanisée), et par la faiblesse persistante des rendements.

L'importance sociale de la riziculture est en fait bien supérieure à son importance économique réelle ; on peut estimer que le paddy concerne en effet directement 50 000 personnes. Mais la plupart des exploitations familiales, dont la superficie est inférieure à un hectare irrigué, n'atteignent même pas l'autosuffisance en riz. Ces petites exploitations sont donc structurellement incapables de payer les intrants nécessaires à la production, et ce quel que soit le prix du paddy au producteur, sauf à subventionner massivement la production locale.

La crise de la filière riz dans la vallée du fleuve tient en grande partie à la contradiction entre les deux grands objectifs qui ont présidé à la mise en valeur de la vallée : accroître la production nationale de riz pour limiter le recours aux importations, et maîtriser l'exode rural en favorisant l'installation de petites exploitations familiales. Les investissements et l'encadrement lourds consentis dans la vallée impliquent des exploitations à productivité marchande (production par agriculteur au-delà de l'autoconsommation) élevée. Pour être en mesure de valoriser ces investissements et de faire face aux coûts d'exploitation (dont une partie en devises), la productivité marchande des exploitations devrait dépasser trois fois l'autoconsommation des personnes dépendant de cette exploitation : une famille d'agriculteurs devrait ainsi dégager un surplus en riz et autres produits correspondant aux besoins alimentaires de trois familles non agricoles. Un tel objectif est impossible à obtenir avec les micro-exploitations familiales mises en places aux divers stades du développement de la vallée. L'organisation de ces exploitations familiales en coopératives est certes de nature à accroître la productivité moyenne par une meilleure rentabilisation des équipements, mais elle ne peut résoudre le problème du surpeuplement agricole des périmètres rizicoles.

L'élevage

La valeur ajoutée de l'élevage a été estimée en appliquant aux effectifs des troupeaux des diverses espèces les coefficients d'extraction et les taux d'intrants moyens nationaux et en tenant compte de la production de lait et des sous-produits (peaux,..). Le total obtenu, de l'ordre de 2.6 mds, doit donc être considéré avec prudence. Ce total ne représente que xx % de la valeur ajoutée totale de l'élevage de la région du fleuve et que 1.6 % du total national. La transformation du régime hydraulique du delta et l'invasion des pâturages et des terrains de parcours par l'agriculture irriguée ont contribué à marginaliser l'élevage, qui a aussi beaucoup souffert des aléas climatiques. L'aménagement de la vallée et le développement du marché national et régional offrent en fait des opportunités pour le développement d'un élevage beaucoup plus intensif et productif que l'élevage traditionnel, mieux intégré à l'agriculture, dont il pourrait valoriser les sous-produits (mélasses, sons,..). Cette révolution technologique n'a pratiquement pas commencé.

La sylviculture

Aucune donnée n'est disponible sur la sylviculture et la production de bois. Une estimation provisoire peut être obtenue à partir de la consommation de bois et de charbon de bois par les ménages, qui est de l'ordre de 3 200 FCFA par habitant (en prix 1995), selon les données de

l'ESP. La production totale de bois et charbon serait donc de l'ordre de 1 md, et la valeur ajoutée hors marges de transport et distribution de l'ordre de 0.2 md.

La pêche

La production et la valeur ajoutée de la pêche maritime ont fait l'objet d'une estimation assez détaillée et précise. Avec une production de 38 000 tonnes et une valeur ajoutée de 6.8 mds, la pêche maritime apparaît comme l'une des bases de l'économie du département. A cette valeur ajoutée il convient d'ajouter les quelque 2 mds de revenus nets de la pêche de ramassage, c'est-à-dire de la pêche pratiquée à l'étranger (dans le golfe de Guinée, au large de l'Angola,..) par des armateurs étrangers (coréens, portugais et espagnols) embarquant des équipages saint-louisiens. En bonne logique comptable, ces revenus auraient pu être comptabilisés comme des transferts des travailleurs émigrés. Mais leur prise en compte dans le PLB donne une image plus fidèle de la contribution des pêcheurs de Saint-Louis à l'économie locale. La population de pêcheurs en mer peut être identifiée en première approximation à 90 % de celle du quartier de Nguet Ndar, soit environ 38 000 personnes (y compris les inactifs). La valeur ajoutée par habitant de cette activité est donc de l'ordre de 230 KFCFA, dont 50 KFCFA de revenus de la pêche de ramassage, sans compter les revenus des activités amont et aval (construction de pirogues, réparation de filets, mareyage, transformation du poisson,..). Les habitants de ce quartier de Nguet Ndar tirent donc de la pêche des revenus d'exploitation du même ordre de grandeur que ceux tirés de l'agriculture (hors canne à sucre) par l'ensemble des ruraux du delta! On verra plus loin que les revenus totaux tirés de l'ensemble de la filière pêche maritime, incluant les activités amont et aval, approchent le double des revenus directs, soit 16 mds.

La pêche continentale semble avoir perdu beaucoup de son importance du fait de la transformation du régime des cours d'eau et de la surexploitation. Les données disponibles ne permettent pas une évaluation fiable de la valeur ajoutée de cette activité. On retiendra provisoirement une production de 6 000 tonnes de poisson, à laquelle correspond une valeur ajoutée de l'ordre de 0.3 md.

3.1.2 Les industries extractives

Aucune donnée n'est disponible sur ces activités, qui comprennent d'une part l'exploitation des marais salants du gandiolois, d'autre part l'extraction de matériaux de construction (agrégats pour les travaux publics et la construction). La valeur ajoutée de la production de sel peut être assimilée à la consommation de sel par l'activité de production de poisson salé-séché, soit de l'ordre de 10 millions FCFA. Celle des matériaux de construction peut être estimée à partir des consommations intermédiaires du BTP, soit environ 0.3 md.

INDUSTRIES EXTRACTIVES	Prod en valeur Mds cfa	Consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Marais salants	0.01	0	0	0.01
Autres ind extractives	0.3	0.03	10	0.3
TOTAL	0.3	0.03	10	0.3

3.1.3 Le secteur non officiel

Les enquêtes réalisées par l'étude de Dagana conduisent à une estimation du nombre d'unités de production informelles urbaines de l'ordre de 29 000, dont 13 500 pour le commerce, et du nombre d'emplois correspondant de 45 000, y compris les chefs d'entreprises. Après le commerce qui est de loin l'activité la plus fréquente (20 000 emplois), viennent les services domestiques (7 000 emplois), les divers métiers du bâtiment (3 000 emplois), puis la couture et l'habillement (2 700 emplois), la fabrique de produits alimentaires non comptés dans le commerce (1 200 emplois), etc.

SECTEUR INFORMEL	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Agro-alimentaire	3.3	1.4	42	1.9
Artisanat	8.6	3.2	37	5.4
Bâtiment, Travaux Publics	3.4	1.9	56	1.5
Commerce	17.3	3.1	18	14.2
Transport	3.4	1.6	48	1.7
TOTAL	36.2	11.2	31	24.9

La valeur ajoutée totale du secteur informel estimée par l'enquête s'élève à 21.9 mds, dont 12.5 mds pour le commerce, 1.7 md pour l'artisanat agro-alimentaire, 1.6 md pour les transports, 1.3 md pour les métiers du bâtiment, et 4.8 mds pour l'ensemble des autres métiers. Le secteur informel rural n'a pu faire l'objet d'une enquête similaire. La valeur ajoutée figurant dans le tableau, soit 3.1 mds, a été obtenue en retenant le ratio de la MCS du département de Dagana, selon laquelle le secteur informel rural représenterait un huitième du total du secteur informel.

Selon ces estimations qui peuvent être considérées comme relativement fiables, il apparaît que le secteur informel, dont dépendent environ 112 000 habitants soit le tiers de la population totale, contribue au quart du PLB total, soit autant que l'ensemble du secteur primaire.

Si l'on ramène cette valeur ajoutée totale à la population totale du secteur informel donnée par la MCS, on obtient une valeur ajoutée par habitant informel de l'ordre de 220 KFCFA par habitant, soit une fois et demie la valeur ajoutée moyenne par agriculteur.

3.1.4 Le secteur des PME et des PMI

PME-PMI	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Agro-alimentaire	9.5	6.9	72	2.6
Artisanat	0.9	0.3	31	0.6
Bâtiment, Travaux Publics	5.3	2.7	51	2.6
Commerce	11.7	1.2	10	10.5
Transport	1	0.4	45	0.6
TOTAL	28.5	11.5	41	16.9

L'étude évalue le nombre total de petites et moyennes entreprises à environ 720, et le nombre d'emplois correspondant à 4300, non compris les patrons d'entreprises. En termes d'emplois, les branches les plus importantes sont le BTP (50 %), le commerce et l'agro-alimentaire (21 % chaque). En termes de valeur ajoutée, le commerce arrive en tête (62 %), suivi de l'agro-alimentaire (15 %), de l'agro-service (terrassements, machinisme agricole,... : 8 %) et du BTP (7 %). On notera le très faible développement des entreprises de transport (3 % de la valeur ajoutée des PME-PMI) et de toutes les branches d'activité autres que celles mentionnées. Au total, le secteur des PME et PMI crée une valeur ajoutée de 17 mds, soit 16 % du PLB total.

3.1.5 Les grandes entreprises du secteur "moderne"

Ce secteur apparaît nettement sous-développé, avec une valeur ajoutée totale de 20.4 mds (hors services publics marchands mais y compris la SAED), soit 19 % du PLB total, dont seulement 2.6 mds (moins de 3 % du PLB) en dehors du secteur agro-industriel.

ENTREPRISES MODERNES	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
SAED	1.8	0.7	37	1.1
Sous-traitants SAED	0.7	0.4	64	0.2
Comp Sucrière (CSS)	43.7	28.1	64	15.5
Socas (Tomates indust)	2.3	1.4	63	0.8
SNTI (Tomates indust)	1.4	1.1	81	0.3
IDIS	0.8	0.5	64	0.3
Grands hôtels	1.2	0.3	26	0.9
CNCA, Banques et assurances	1.8	0.7	40	1
TOTAL	53	33	62	20

La principale entreprise, de très loin, est la CSS, avec une valeur ajoutée de la production sucrière (hors canne à sucre) de 15.6 mds, soit 15 % du PLB. La SOCAS et la SNTI ont des valeurs ajoutées respectives d'environ 0.9 et 0.3 md. L'IDIS, filiale de la CSS, a une valeur ajoutée de 0.3 md.

La contribution des autres entreprises non comptées dans les PME et PMI a été estimée à 2 mds, dont 1.1 md pour le secteur des banques et assurances et 0.9 md pour les grands hôtels. L'impact du tourisme sur l'économie locale est semble-t-il encore très modeste.

L'«entreprise» SAED est à la source d'une dépense annuelle totale de 9.1 mds, dont 3.7 de fonctionnement et entretien et 5.4 d'investissement. La valeur ajoutée directe de cette entreprise peut être assimilée à ses charges de salaires, soit 1.2 md. Ses prestataires de service locaux comprennent principalement les PME d'agro-service, mentionnées précédemment, qui travaillent à la fois pour la SAED et pour les agriculteurs, et dont la valeur ajoutée totale a été estimée à 1.4 md, et d'autre part des sous-traitants locaux d'entreprises modernes du secteur BTP, dont la valeur ajoutée locale a été provisoirement estimée à 0.3 md, soit seulement 3 % du total des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la SAED. Ces estimations sont très approximatives et sujettes à révision. Mais il semble clair que, malgré le flux très substantiel de dépenses d'investissement et de fonctionnement engendré dans le delta et dans la vallée par la SAED depuis sa création, cette société n'a jusqu'à présent pas donné naissance à un tissu d'entreprises locales modernes.

3.1.6 Le secteur des services publics marchands.

La contribution de ces services publics marchands (eau, électricité, poste, télécommunication, et transport ferroviaire jusqu'à la fermeture de la ligne de chemin de fer en 1995) a été estimée à 3.3 mds, soit 3 % du PLB total.

SERVICES PUBLICS MARCHANDS	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
SONNES (Eau)	1	0.4	39	0.6
SONEL (Electricité)	2.6	1.5	57	1.1
Poste	0.4	0.07	17	0.3
Télécommunications	1.3	0.2	17	1
Transports ferroviaires	0.2	0.06	38	0.1
TOTAL	5.5	2.2	41	3.3

3.1.7 Les administrations locales

La contribution des trois communes urbaines et des communautés rurales au PLB est ici assimilée au seul montant des salaires du personnel de ces institutions, soit un total inférieur à 0.3 md. Cette estimation est très probablement par défaut, du fait qu'une partie de l'activité des communes est hors budget. Même compte tenu de ces activités hors budget, le montant total de la valeur ajoutée imputable aux entités décentralisées est très probablement inférieur à 1 md, soit moins de un pour cent du PLB, chiffre particulièrement faible.

Au titre des administrations locales, on a également tenu compte des institutions locales comme la CCIADL, la fondation PGL et les ONG urbaines et rurales, dont la valeur ajoutée, assimilée aux salaires distribués, a été estimée, sans doute par défaut, à 0.3 md.

ADMINIST LOCALES ET SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Commune de Saint-Louis	0.4	0.3	60	0.2
CCIADL, Fondation PGL et ONG	0.5	0.18	40	0.28
Commune de Richard Toll	0.2	0.2	86	0.03
Commune de Dagana	0.05	0.02	40	0.03
Communautés rurales	0.03	0.01	33	0.02
TOTAL	1.2	0.6	56	0.56

3.1.8 Autres administrations et services non marchands

AUTRES ADMIN ET SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Administration territoriale	5.7	0.5	8	5.2
Université Gaston Berger	1	0.3	29	0.7
CROUS	0.9	0.3	29	0.6
TOTAL	7.6	1.1	14	6.5

Il s'agit de l'administration territoriale (Gouvernance, services départementaux et locaux des diverses administrations,..), de l'ISRA, etc..., auxquels on a ajouté l'Université de Saint-Louis, ainsi que le CROUS qui en dépend. La contribution totale de ces "administrations" et services publics non marchands ressort à 6.6 mds, soit 6 % du PLB total, ratio conforme à la moyenne nationale hors fonctions de souveraineté nationale concentrées à Dakar.

3.1.9 Activités non monétarisées : cas des loyers non imputés

Le concept de PLB "réel" englobe autant que possible l'ensemble des valeurs ajoutées correspondant à la totalité des activités "modernes" et "informelles", enregistrées et non enregistrées, monétarisées et non monétarisées. Les deux postes les plus importants sont en général les services domestiques et le service "logement" ou "location" de la terre ou autre bien de capital. Les services domestiques faisant l'objet d'échanges ont en principe été comptés dans le secteur informel. Les services domestiques non rémunérés, tels ceux produits et utilisés au sein du même ménage, peuvent être ignorés sans grand inconvénient. Par contre, il est nécessaire de tenir compte du poste des loyers non imputés, correspondant à la valeur locative des logements, autres bâtiments publics et privés, de la terre et des autres biens de capital utilisés par les ménages et activités qui en sont les propriétaires ou qui ont été mis à leur disposition à titre gracieux, ne serait-ce que pour mettre en rapport la rémunération (en partie fictive) de ce service location avec le stock de capital existant et le besoin d'entretien et de renouvellement de ce capital.

LOYERS IMPUTES	Prod en valeur mds cfa	consommations intermédiaires	Taux d'intrants (%)	Valeur ajoutée
Loyers non imputés calculés sur la base :				
- de la consommation des ménages urbains	7.5	0	0	7.5
- de la consommation des ménages ruraux	1.9	0	0	1.9
- du PIB (des activités)	1.1	0	0	1.1
TOTAL	10.5	0	0	10.5

Dans le tableau ci dessus, on a provisoirement estimé le montant des services logement et location non monétarisés et non imputés à 12 % de la dépense de consommation des ménages urbains, à 6 % de celle des ménages ruraux, à 0 % du stock de capital public et 1 % de l'ensemble des activités du département, c'est-à-dire du PLB. Sur ces bases, la valeur totale des loyers non imputés ressort à 10.5 mds. Il s'agit sans doute d'une estimation par défaut, tant à Saint-Louis, où le stock de capital public et privé doit avoisiner la centaine de mds, qu'en milieu rural, où le seul stock de capital public et privé lié à la mise en valeur hydroagricole est sans doute nettement supérieur à ce montant. Les loyers non imputés n'étant pas pris en considération dans les comptes nationaux, le PIB fourni par ces comptes nationaux a été majoré dans les mêmes proportions, pour faciliter les comparaisons.

Le PLB total obtenu par cette voie, d'un montant total de 107 mds, se répartit comme suit par secteur et par lieu (Saint-Louis, hinterland, autres villes du département, milieu urbain, milieu rural).

DEPARTEMENT DE DAGANA
 EVALUATION DU PRODUIT LOCAL BRUT POUR L'ANNEE 1995
 SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE ET STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAL
 VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS
 VERSION DU 17 OCTOBRE 1997

ACTIVITES OU INSTITUTIONS	VALEUR						REPARTITION PAR LIEU EN %				
	SANT-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE DEPARTEMENT	SANT-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL
AGRICULTURE :											
RIZICULTURE	0	4586	459	459	4127	4586	0%	100%	10%	10%	90%
CANNE A SUCRE	0	5400	2160	2160	3240	5400	0%	100%	40%	40%	60%
TOMATE INDUSTRIELLE (ANNEE MOYENNE)	0	224	11	11	213	224	0%	100%	5%	5%	95%
AUTRES FRUITS ET LEGUMES IRRIGUES	396	924	66	462	858	1320	30%	70%	5%	35%	65%
AUTRE AGRICULTURE IRRIGUEE	0	350	0	0	350	350	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL AGRICULTURE IRRIGUEE	396	11484	2696	3092	8788	11880	3%	97%	23%	26%	74%
AGRICULTURE DE DECRUE	0	199	0	0	199	199	0%	100%	0%	0%	100%
AGRICULTURE PLUVIALE	0	122	0	0	122	122	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL AGRICULTURE	396	11805	2696	3092	9109	12201	3%	97%	22%	25%	75%
ELEVAGE	128	2433	77	205	2357	2561	5%	95%	3%	8%	92%
FORET	0	237	0	0	237	237	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL AGRICULTURE ELEVAGE - FORET	524	14475	2773	3297	11702	14999	3%	97%	18%	22%	78%
PECHE MARITIME	6826	0	0	6826	0	6826	100%	0%	0%	100%	0%
PECHE DE RAMASSAGE HORS EAUX TERRITORIALES	2000	0	0	2000	0	2000	100%	0%	0%	100%	0%
PECHE CONTINENTALE	0	306	0	0	306	306	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL PECHE	8826	306	0	8826	306	9132	97%	3%	0%	97%	3%
SOUS-TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	9350	14781	2773	12123	12009	24131	39%	61%	11%	50%	50%
MARAISSALANTS	0	10	0	0	10	10	0%	100%	0%	0%	100%
AUTRES IND EXTRACTIVES	0	270	0	0	270	270	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL IND. EXTRACTIVES	0	280	0	0	280	280	0%	100%	0%	0%	100%
SECTEUR INFORMEL :											
AGROALIMENTAIRE	1321	558	366	1687	192	1879	70%	30%	19%	90%	10%
ARTISANAT	3664	1666	1122	4788	545	5331	69%	31%	21%	30%	10%
BTP	879	609	457	1336	152	1488	59%	41%	31%	90%	10%
COMMERCE	10128	3783	2361	12490	1422	13912	73%	27%	17%	90%	10%
TRANSPORT	742	1013	833	1576	179	1755	42%	58%	47%	90%	10%
SOUS-TOTAL INFORMEL	16735	7630	5140	21874	2490	24364	68%	31%	21%	90%	10%
PME ET PMI :											
AGROALIMENTAIRE	1129	1510	500	1629	1010	2639	43%	57%	19%	62%	38%
ARTISANAT	544	74	74	618	0	618	88%	12%	12%	100%	0%
BTP	1950	633	352	2302	281	2583	75%	25%	14%	89%	11%
COMMERCE	9676	841	821	10498	19	10517	92%	8%	8%	100%	0%
TRANSPORT	582	18	16	598	2	600	97%	3%	3%	100%	0%
SOUS-TOTAL PME ET PMI	13882	3075	1764	15645	1312	16957	82%	18%	10%	92%	8%
AUTRES ENTREPRISES SECTEUR "MODERNE" :											
SAED	928	232	116	1044	116	1160	80%	20%	10%	90%	10%
SOUS-TRAITANTS SAED	131	131	53	184	79	263	50%	50%	20%	70%	30%
CSS	0	15594	15594	15594	0	15594	0%	100%	100%	100%	0%
SOCAS	0	870	870	870	0	870	0%	100%	100%	100%	0%
SNTI	0	275	0	0	275	275	0%	100%	0%	0%	100%
IDIS	0	279	279	279	0	279	0%	100%	100%	100%	0%
GRANDS HOTELS	904	0	0	904	0	904	100%	0%	0%	100%	0%
CNCA, BANQUES ET ASSURANCES	864	216	162	1026	54	1080	80%	20%	15%	95%	5%
AUTRES ENTREPRISES MODERNES	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%	0%
SOUS-TOTAL ENTREPRISES	2828	17597	17074	19907	524	20425	14%	86%	84%	97%	3%
SERVICES PUBLICS MARCHANDS :											
SONNES EAU	557	62	62	619	0	619	90%	10%	10%	100%	0%
SONEL ENERGIE ELECTRIQUE	1068	33	33	1101	0	1101	97%	3%	3%	100%	0%
POSTE	291	73	62	353	11	364	80%	20%	17%	97%	3%
TELECOMMUNICATIONS	873	218	185	1058	33	1091	80%	20%	17%	97%	3%
TRANSPORT FERROVIAIRE	107	0	0	107	0	107	100%	0%	0%	100%	0%
SOUS-TOTAL SERVICES PUBLICS MARCHANDS	2695	386	242	3238	44	3282	88%	12%	10%	98%	1%
ADMINISTRATIONS LOCALES :											
COMMUNE DE SAINT-LOUIS	185	0	0	185	0	185	100%	0%	0%	100%	0%
CCIADL ET FONDATION PGL	85	0	0	85	0	85	100%	0%	0%	100%	0%
COMMUNE DE RICHARD TOLL	0	33	33	33	0	33	0%	100%	100%	100%	0%
COMMUNE DE DAGANA	0	28	28	28	0	28	0%	100%	100%	100%	0%
COMMUNAUTES RURALES	0	20	0	0	20	20	0%	100%	0%	0%	100%
AUTRES ONG	150	50	10	160	40	200	75%	25%	5%	80%	20%
SOUS-TOTAL ADMINISTRATIONS LOCALES	420	131	71	491	60	551	76%	24%	13%	89%	11%
AUTRES ADMINISTRATIONS :											
ADMINISTRATION TERRITORIALE	3982	1262	787	4769	475	5244	76%	24%	15%	91%	9%
UNIVERSITE	708	0	0	708	0	708	100%	0%	0%	100%	0%
CROUS	614	0	0	614	0	614	100%	0%	0%	100%	0%
AUTRES SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	0	0	0	0	0	0	0%	0%	0%	0%	0%
SOUS-TOTAL ADM. ET SERVICES NON MARCHANDS HORS SOUVERAINETE NATIONALE	5304	1262	787	6091	475	6566	81%	19%	12%	93%	7%
LOYERS NON IMPUTES CALCULES SUR LA BASE :											
DE LA CONSOMMATION DES MENAGES URBAINS	6009	1502	1502	7511	0	7511	80%	20%	20%	100%	0%
DE LA CONSOMMATION DES MENAGES RURAUX ET DU PIB (DES ACTIVITES)	580	1937	0	0	1937	1937	0%	100%	0%	0%	100%
SOUS-TOTAL LOYER IMPUTE	6589	3930	1800	8388	2137	10519	63%	37%	17%	80%	20%
PIB 1995 HORS LOYERS IMPUTES	51414	45142	27949	79364	17193	96557	53%	47%	29%	82%	18%
PIB 1995 Y COMPRIS LES LOYERS IMPUTES	58003	49073	29749	87752	19324	107076	54%	46%	28%	82%	18%

DEPARTEMENT DE DAGANA

REPARTITION DU PRODUIT LOCAL BRUT PAR SECTEUR ET PAR LIEU

BRANCHE OU SECTEUR	VALEUR AJOUTEE EN MILLIARDS FCFA						REPARTITION PAR SECTEUR EN %					
	SAINT-LOUIS	HINTERLAND	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE DEPARTEMENT	SAINTE-LOUIS	HINTERLAND	AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	ENSEMBLE DEPARTEMENT
AGRICULTURE	0.4	11.8	2.7	3.1	9.1	12.2	1%	24%	9%	4%	47%	11%
ELEVAGE	0.1	2.4	0.1	0.2	2.4	2.6	0%	5%	0%	0%	12%	2%
FORET	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2	0.2	0%	0%	0%	0%	1%	0%
PECHE	8.8	0.3	0.0	8.8	0.3	9.1	15%	1%	0%	10%	2%	9%
TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	9.4	14.8	2.8	12.1	12.0	24.1	16%	30%	9%	14%	62%	23%
AGROALIMENTAIRE	3.4	19.0	17.4	20.8	1.6	22.4	6%	39%	59%	24%	8%	21%
AUTRES BRANCHES NON SPECIFIEES	5.1	2.2	1.6	6.7	0.6	7.3	9%	5%	6%	8%	3%	7%
BTP	3.0	1.6	0.9	3.8	0.8	4.6	5%	3%	3%	4%	4%	4%
LOGEMENT ET UTILITES	9.4	4.3	2.1	11.5	2.2	13.7	16%	9%	7%	13%	11%	13%
COMMERCE	20.7	4.6	3.2	23.9	1.4	25.3	36%	9%	11%	27%	7%	24%
TRANSPORT	1.4	1.0	0.8	2.3	0.2	2.5	2%	2%	3%	3%	1%	2%
SOUS-TOTAL SECTEUR PRIVE NON AGRICOLE	42.9	32.9	26.1	69.0	6.8	75.8	74%	67%	88%	79%	35%	71%
ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS NON MARCHANDS	5.7	1.4	0.9	6.6	0.5	7.1	10%	3%	3%	8%	3%	7%
TOTAL DU PLB TOUS SECTEURS	58.0	49.1	29.7	87.8	19.3	107.1	100%	100%	100%	100%	100%	100%
REPARTITION PAR LIEU DU PLB	54%	46%	28%	82%	18%	100%						
SECTEUR PRIMAIRE	9.4	14.8	2.8	12.1	12.0	24.1	16%	30%	9%	14%	62%	23%
SECTEUR INFORMEL	16.7	7.6	5.1	21.9	2.5	24.4	29%	16%	17%	25%	13%	23%
SECTEUR "MODERNE"	25.3	22.7	20.0	45.4	2.7	48.1	44%	46%	67%	52%	14%	45%
LOYERS NON IMPUTES	6.6	3.9	1.8	8.4	2.1	10.5	11%	8%	6%	10%	11%	10%

DEPARTEMENT DE DAGANA POPULATION, VALEUR AJOUTEE ET PRODUCTIVITE ANNEE 1995

CONTRIBUTION DES DIVERS MILIEUX A LA POPULATION TOTALE ET A LA VALEUR AJOUTEE DES SECTEURS ET AU PLB ET PRODUCTIVITES CORRESPONDANTES
SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE, STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAUX, ET ESQUISSE DE MCS DU DEPARTEMENT DE DAGANA

SECTEUR OU ACTIVITE	POPULATION CONCERNEE			VALEUR AJOUTEE EN MILLIARDS FCFA			VAL. AJOUTEE PAR HABITANT EN KFCFA			ENSEMBLE EPARTEMENT							
	SANT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	SANT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	SANT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL						
AGRICULTURE IRRIGUEE (DONT CANNE A SUCRE) (DONT PADDY)	7.1	96.3	20.9	103.4	0.4	11.5	2.7	3.1	8.8	11.9	11.1%	56	119	129.3	111	116	115
AUTRE AGRICULTURE	0.0	5.0	0.0	5.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3%		64		64	64	64
ELEVAGE-FORET	0.0	20.0	0.0	20.0	0.1	2.7	0.1	0.2	2.6	2.8	2.6%		134		134	130	140
PECHE	38.0	5.0	0.0	43.0	8.8	0.3	0.0	8.8	0.3	9.1	8.5%	232	61		232	61	212
TOTAL SECTEUR PRIMAIRE	45.1	126.3	20.9	171.4	9.4	14.8	2.8	12.1	12.0	24.1	22.5%	207	117	133.0	184	114	141
SECTEUR INFORMEL	69.1	43.2	24.3	112.4	16.7	7.6	5.1	21.9	2.5	24.4	22.8%	242	176	211.7	234	131	217
SECTEUR MODERNE (PME ET ENTREPRISES)	26.2	19.5	13.3	45.7	26.2	25.3	21.0	47.2	4.3	51.5	48.1%	1000	1295	1583.0	1196	685	1126
(DONT SERVICES PUBLICS MARCHANDS)	3.8	0.5	0.5	4.4	2.9	0.4	0.3	3.2	0.0	3.3	3.1%	754	754	753.7	754	754	754
ADMINISTRATIONS	11.9	2.9	1.8	14.8	5.7	1.4	0.9	6.6	0.5	7.1	6.6%	482	476	479.3	482	472	481
(DONT COMMUNES)	1.3	0.4	0.2	1.7	0.4	0.1	0.1	0.5	0.1	0.6	0.5%	316	316	316.4	316	316	316
TOTAL SECTEUR MODERNE NON AGRICOLE	38.1	22.4	15.0	60.5	25.3	22.7	20.0	45.4	2.7	48.1	44.9%	665	1013	1332.1	854	364	794
PLB HORS LOYERS IMPUTES					51.4	45.1	28	79.4	17.2	96.6							
PRODUIT LOCAL BRUT TOTAL	152	192	60	344	58.0	49.1	30	87.8	19.3	107.1	100.0%	381	256	494	413	147	311
CONTRIBUTION DES MILIEUX EN %	44%	56%	17%	100%	54%	48%	29%	82%	18%	100%							

3.2 Contribution des villes et du milieu rural aux valeurs ajoutées des branches et au Produit Local Brut du département de Dagana

Les tableaux joints donnent la ventilation de la valeur ajoutée de chaque branche ou activité identifiée entre :

- la ville de Saint-Louis (aussi appelée chef-lieu) ;
- le reste du département ou “hinterland”;
- l’ensemble des autres villes (Richard-Toll et Dagana);
- l’ensemble du milieu urbain, constitué des trois villes du département;
- et le milieu rural.

Avec 44 % de la population du département, la ville de Saint-Louis n’engendre que 54 % du PLB total, soit 58 mds, ce qui est peu, par comparaison avec d’autres régions. Son PLB moyen par habitant ressort à 380 KFCFA, soit 1.2 fois seulement la moyenne du département. Cette situation tient principalement au faible développement du secteur moderne privé, précédemment souligné, et à l’importance relative des activités primaires, c’est-à-dire de la pêche (15 %), qui demeure une activité artisanale, peu intégrée à l’économie de la ville : on peut considérer le quartier de Guet Ndar comme un “très gros village” de pêcheurs situé en ville.

Avec 60 000 habitants, soit 18 % du total du département, la contribution cumulée de Richard Toll et Dagana au PLB s’élève 30 mds, soit 16 % du total, dont les quatre cinquièmes à Richard Toll. Le poids des deux villes secondaires du département tient bien sûr à la concentration dans ces deux villes de l’agro-industrie. La valeur ajoutée moyenne par habitant de ces deux villes ressort ainsi à près de 500 KFCFA, mais il ne faut pas perdre de vue que ce calcul intègre la valeur ajoutée total de la CSS, dont plus du tiers, correspondant à la rémunération du capital, est transféré hors de la région.

Dans l’ensemble, le milieu urbain apporte donc 82 % du PLB total, soit 88 mds, dont 12 mds au titre du secteur primaire, c’est-à-dire la moitié de la valeur ajoutée totale de ce secteur.

Avec 132 000 habitants, soit 38 % du total départemental, le milieu rural contribue au PLB à hauteur de 18%, soit 19 mds, dont 12 mds pour le secteur primaire. La valeur ajoutée moyenne par habitant y est de 150 KFCFA, contre une moyenne de 410 KFCFA pour le milieu urbain. Au stade actuel du peuplement, le ratio de 2.7 entre les valeurs ajoutées par habitant en milieu urbain et en milieu rural doit être considéré comme faible. Cet écart relativement faible s’explique par le sous-développement relatif en milieu urbain (surtout à Saint-Louis) et non par un niveau élevé de développement rural.

IV. L'ECONOMIE LOCALE CONSIDEREE COMME UNE COMBINAISON DE COMPLEXES D'ACTIVITES MOTRICES

4.1 Rappel méthodologique : la notion de complexe d'activités et son intérêt

Le découpage de l'économie en secteurs ou branches masque en fait l'interdépendance des activités au sein de "complexes" d'activités liées. Chaque complexe associe à une activité de base ou "motrice", correspondant à une fonction particulière telle que "construire et gérer le cadre de vie", les activités qui sont liées de quelque manière à cette activité de base. S'agissant de l'économie locale, on ne doit retenir dans chaque complexe que les activités prenant place au sein du territoire considéré. Chaque complexe ainsi défini comprend :

- les activités directes correspondant à la production des biens et services considérés;
- les activités indirectes amont (fourniture des intrants nécessaires aux activités directes) et aval (transformation des produits issus des activités de base) localisées dans le territoire considéré;
- et les activités induites dans ce territoire par l'utilisation des revenus provenant de toutes ces activités directes et indirectes.

Les principales fonctions auxquelles on peut associer des complexes d'activités sont les suivantes :

- se **nourrir** (l'alimentation représente plus du tiers de la dépense totale des ménages) ;
- subvenir aux **autres besoins essentiels** de la population, besoins que les enquêtes budget-consommation des ménages permettent d'identifier par grande catégories ;
- **construire**, entretenir et gérer le cadre de vie du territoire considéré, ce qui inclut notamment les infrastructures, les équipements et les services résidentiels (les dépenses liées à l'habitation représentent environ 15 % des dépenses des ménages) et ceux nécessaires à l'accueil et au fonctionnement des activités;
- **administrer** les villes et leur zone d'influence et contrôler le territoire. Cette fonction est partagée entre les services déconcentrés de l'Etat, l'administration communale et le secteur privé;
- **échanger** (exporter, importer, réexporter) des biens et services avec la zone d'influence rurale, avec les autres villes du système urbain et des autres régions, avec le reste du monde. La fonction commerciale au sens large constitue habituellement l'une des principales bases de l'activité urbaine totale.
- **produire** des biens et services finaux et intermédiaires autres que ceux mentionnés précédemment ;
- **faire circuler l'argent** : prélever sur les ménages et les opérateurs locaux, mobiliser et redistribuer l'épargne, capter les fonds publics et privés nationaux et étrangers, éventuellement créer de la monnaie ou des moyens de paiement qui irriguent l'économie locale..

Les frontières de chaque complexe d'activité sont inévitablement floues : la mesure des activités induites par l'utilisation des revenus est en effet en partie arbitraire. Elle dépend en particulier du nombre de "cycles" considérés (les activités induites entraînant à leur tour des distributions de revenus dont l'utilisation engendre des activités induites au second degré etc..). Par ailleurs, il est évident que les divers complexes correspondant aux activités que l'on considère comme "motrices" se recouvrent en partie.

Malgré ces inconvénients, les complexes constituent un bon outil d'analyse de la structure de l'économie d'un territoire et des liaisons d'interdépendance entre activités. On peut ainsi mettre en évidence divers "multiplicateurs" des activités de base ou motrices. Par exemple, le multiplicateur local d'emploi primaire est le rapport entre l'emploi total du complexe primaire du territoire considéré et le nombre d'emplois primaires directs. Plus l'activité motrice considérée est sophistiquée (techniques de production intensive à contenu élevé en intrants) et plus cette activité est intégrée à l'économie locale, plus le multiplicateur est élevé. A l'échelle nationale, l'activité agriculture irriguée intensive a couramment un multiplicateur de l'ordre de quatre ou plus, ce qui signifie que chaque emploi direct dans l'agriculture irriguée proprement dite "entraîne" trois autres à l'amont, à l'aval, et par effet d'induction via les revenus distribués. A l'échelle locale, ce multiplicateur peut être nettement plus faible si le territoire considéré est très petit ou si une grande partie des activités amont et aval se situent loin à l'extérieur, par exemple dans la capitale du pays ou à l'étranger, ou encore si une part notable des revenus engendrés est distribuée hors de la zone ou donnent lieu à des dépenses "importées".

En complément des résultats fournis par les enquêtes, la MCS peut être mise à profit pour esquisser une analyse, partielle, de quelques uns de ces complexes d'activité. Une méthode consiste à construire, à côté de la MCS de la situation de référence, une nouvelle matrice dans laquelle les dépenses finales (totales et par poste) des ménages et des administrations sont fixées aux valeurs de la situation de référence. On fait alors l'hypothèse que toutes les dépenses finales de ces institutions (plus les "exportations" éventuelles) sauf celles correspondant à l'activité de base considérée portent sur des biens et services "importés" (du reste du pays ou du monde). La MCS réduite qui en résulte comprend les transactions résultant de l'activité de base, et celles résultant des activités amont et aval, mais elle ne comprend qu'une partie des activités induites par l'utilisation des revenus, c'est-à-dire celle donnant lieu à consommation du produit de base considéré, puisque les autres sont supposés importés. Cette méthode simple conduit à une description incomplète mais cependant intéressante du complexe d'activité.

Nous examinerons rapidement trois de ces complexes : le complexe primaire, dans lequel on considère comme activités de base l'ensemble des activités primaires, liées à la fois à l'alimentation locale et à l'«exportation» de produits primaires; le complexe BTP, correspondant à la fonction construire et gérer le cadre de vie, et le complexe transport et commerce, correspondant à la fonction faire circuler les biens et services. Une approche directe du complexe primaire à partir de résultats des enquêtes est également présentée.

4.2. Le complexe primaire

Comme indiqué précédemment, le secteur primaire proprement dit (agriculture, élevage, pêche, sylviculture) ne représente que 23 % du PLB, dont 11 % pour l'agriculture seule. Mais le complexe primaire pris dans son ensemble est évidemment beaucoup plus important.

Le tableau simplifié ci-dessous montre que les activités de transformation à l'aval du secteur primaire créent, dans le secteur informel, les PME et le secteur des industries manufacturières, hors commerce, 25 mds de valeur ajoutée, soit un peu plus que l'activité primaire proprement dite. Sur ce total, les activités amont du primaire ne représentent que 4 mds, soit fort peu : l'essentiel des activités amont profite à des entreprises extérieures à la région. Le commerce des produits primaires, agro-industriels et agro-alimentaires apporte d'autre part une valeur ajoutée de 18 mds. Au total, le complexe primaire ainsi défini (hors activités induites par les revenus distribués par les activités) représente une valeur ajoutée de 67 mds, soit 62 % du PLB total du département. Le milieu rural y contribue pour moins du quart du total (15 mds), mais, dans ce milieu rural, plus des trois quarts de l'activité totale sont ainsi expliqués par le complexe primaire. En milieu urbain, le complexe primaire explique 59 % de l'activité totale (et plus des trois quarts à Richard Toll et Dagana). Par rapport à la valeur ajoutée primaire, le multiplicateur du complexe primaire est de 2.8 en moyenne pour l'ensemble du département, mais seulement de 1.3 en milieu rural.

Tableau simplifié du complexe primaire en 1995

	Pop totale concernée	Pop concernée en ville	Va.ajoutée (mds cfa)	Va.ajou/hab (*1000 cfa)
Secteur primaire	171000	66000	24.1	141
Activités en amont	5000	4300	3.4	674
<i>dont sect informel</i>	800	200	0.2	
<i>dont PME-PMI</i>	1900	300	1.5	
<i>dont Entreprises</i>	1500	100	1.7	
<i>dont administrations</i>	800	100	0.4	
Activités manufacturières en aval	27400	3600	21.4	781
<i>dont sect informel</i>	9100	1900	2	
<i>dont PME-PMI</i>	3400	1300	2.6	
<i>dont Entreprises</i>	14900	400	16.7	
Commerce en amont et en aval	60900	50100	17.9	295
<i>dont secteur informel</i>	52900	42100	11.7	
<i>dont PME-PMI</i>	8000	8000	6.2	
Total amont et aval	93300	78300	42.7	458
TOTAL COMPLEXE PRIMAIRE	264300	144300	66.8	253
Multiplicateur	1.5	2.2	2.8	

DEPARTEMENT DE DAGANA LE COMPLEXE PRIMAIRE EN 1995

CONTRIBUTION DES DIVERS MILIEUX A LA POPULATION TOTALE ET A LA VALEUR AJOUTEE DU COMPLEXE PRIMAIRE ET PRODUCTIVITES CORRESPONDANTES
SOURCE : ENQUETES DE L'ETUDE, STATISTIQUES ET COMPTES NATIONAUX, ET ESQUISSE DE MCS DU DEPARTEMENT DE DAGANA

SECTEUR OU ACTIVITE	POPULATION CONCERNEE			VALEUR AJOUTEE EN MILLIARDS FCF/			VALEUR AJOUTEE PAR HABITANT EN KFCF/			ENSEMBLE EPARTEMENT									
	SAINT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAN RURAL	SAINT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAN RURAL	SAINT- LOUIS	INTERLANI AUTRES VILLES	MILIEU URBAN RURAL										
SECTEUR PRIMAIRE	45	126	21	66	105	171	9,4	14,8	3	12,1	12,0	24,1	23%	207	117	133	184	114	141
ACTIVITES MANUFACTURIERES AMONT :																			
INFORMEL	0,0	1,0	0,7	0,7	0,1	0,8	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PME, PMI	1,2	0,7	0,3	1,6	0,3	1,9	1,0	0,5	0,3	1,2	0,3	1,5	1,5	0,3	1,2	0,3	1,5	1,5	1,5
ENTREPRISES	1,1	0,4	0,3	1,4	0,1	1,5	1,1	0,6	0,4	1,5	0,2	1,7	1,7	0,2	1,5	0,2	1,7	1,7	1,7
ADMINISTRATIONS	0,5	0,3	0,2	0,7	0,1	0,8	0,3	0,1	0,1	0,3	0,0	0,4	0,4	0,0	0,3	0,0	0,4	0,4	0,4
SOUS-TOTAL AMONT	2,8	2,3	1,5	4,3	0,7	5,0	2,3	1,5	1,0	3,2	0,5	3,8	3,8	0,5	3,2	0,5	3,8	3,8	3,8
ACTIVITES MANUFACTURIERES AVAL :																			
INFORMEL	5,6	3,5	2,0	7,6	1,5	9,1	1,4	0,6	0,4	1,8	0,2	2,0	2,0	0,2	1,8	0,2	2,0	2,0	2,0
PME, PMI	1,5	1,9	0,6	2,1	1,3	3,4	1,1	1,5	0,5	1,6	1,0	2,6	2,6	1,0	1,6	1,0	2,6	2,6	2,6
ENTREPRISES	0,0	14,9	14,5	14,5	0,4	14,9	0,0	16,7	16,5	16,5	0,3	16,7	16,7	0,3	16,5	0,3	16,7	16,7	16,7
SOUS-TOTAL AVAL	7,1	20,3	17,1	24,2	3,2	27,4	2,5	18,9	17,4	19,9	1,5	21,4	21,4	1,5	19,9	1,5	21,4	21,4	21,4
COMMERCE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE																			
INFORMEL	34,4	17,8	9,3	44,0	8,9	52,9	8,3	3,1	2,0	10,3	1,2	11,5	11,5	1,2	10,3	1,2	11,5	11,5	11,5
PME, PMI	8,0	0,0	0,0	8,0	0,0	8,0	6,2	0,0	0,0	6,2	0,0	6,2	6,2	0,0	6,2	0,0	6,2	6,2	6,2
ENTREPRISES																			
SOUS-TOTAL COMMERCE	42,4	17,8	9,3	52,0	8,9	60,9	14,5	3,2	2,0	16,5	1,2	17,7	17,7	1,2	16,5	1,2	17,7	17,7	17,7
TOTAL AMONT ET AVAL	52,3	40,5	28,0	80,4	12,9	93,3	19,3	23,5	20,3	39,6	3,2	42,8	42,8	3,2	39,6	3,2	42,8	42,8	42,8
TOTAL PRIMAIRE, AMONT ET AVAL	97,3	168,8	48,8	146,4	116,3	264,7	28,6	38,3	23,1	51,7	15,2	66,9	66,9	15,2	51,7	15,2	66,9	66,9	66,9
MULTIPLICATEUR	2,2	1,3	2,3	2,2	1,1	1,5	3,1	2,6	8,3	4,3	1,3	2,8	2,8	1,3	4,3	1,3	2,8	2,8	2,8
COMPLEXE PRIMAIRE EN % DU TOTAL	64%	87%	81%	69%	90%	77%	49%	78%	78%	59%	79%	62%	62%	79%	59%	79%	62%	62%	62%
TOTAL TOUS SECTEURS DE L'ECONOMIE	152	192	60	212	132	344	58	50	30	88	20	108	108	20	88	20	108	108	108
TOTAL TOUS SECTEURS DE L'ECONOMIE	380	259	496	413	151	313	380	259	496	413	151	313	313	380	259	496	413	151	313

Etant donné l'importance des activités primaires tant dans le delta qu'à Saint-Louis (pêche en mer), le multiplicateur de 2.8 entre la valeur ajoutée directe et indirecte du complexe primaire doit être considéré comme faible : une très grande partie des activités amont échappe aux entreprises de la région, une part encore notable de la production primaire du département est encore consommée sur le lieu de production ou fait l'objet de transformations aval encore sommaires, et une fraction élevée des activités indirectes aval, du commerce de gros et des profits (cas de l'industrie sucrière) échappe aux ménages et aux entreprises du département.

La modélisation du complexe primaire exposée précédemment conduit à des résultats voisins, ce qui valide au moins en partie l'utilisation des MCS comme modèle simple de fonctionnement de l'économie locale.

4.3 Le complexe BTP : construire et gérer le cadre de vie

Concernant ce secteur, il existe une différence notable entre la modélisation et les données résultant des enquêtes. D'après la MCS, les activités directes du secteur du bâtiment et des travaux publics devraient former 9 % du PLB total. Les enquêtes conduisent à une évaluation deux fois plus faible. Cette différence entre la théorie et la réalité traduit la très faible participation des entreprises locales aux chantiers de travaux publics et de bâtiment engagés par l'administration et par les entreprises publiques. Elle traduit également l'absence de toute grande entreprise locale de BTP. Si la participation des entreprises locales était "normale", le complexe BTP, incluant les activités amont (matériaux, ingénierie,..) et les activités aval (logement et location des moyens de production) devrait normalement "expliquer" 30 % du PLB de la ville de Saint-Louis, 19 % du PLB de l'hinterland, et 25 % du PLB total du département. La réalité est sans doute deux fois plus modeste.

Le fort contenu en "importation" des investissements publics dont le financement provient presque exclusivement de l'aide extérieure et du budget de l'Etat réduit la capacité du secteur du BTP au sens large (y compris les services liés à l'habitat) à jouer le rôle de moteur de l'économie locale, conformément à l'adage "quand le bâtiment va, tout va".

4.4 Le complexe transport et commercialisation

D'après la MCS, les activités directes du secteur transport et commerce forment 25 % du PLB total, y compris les marges, droits et taxes afférentes aux activités d'import-export. conviendrait d'ajouter les services d'importation. Le complexe transport et commercialisation, défini comme indiqué ci-dessus, "explique", avec les activités indirectes amont et aval, 50 % du PLB de la ville de Saint-Louis, 20 % du PLB de l'hinterland, et 36 % du PLB total du département. L'importance réelle du complexe transport et commercialisation est sans doute inférieure à ces données théoriques. Le secteur transport et commerce ne semble pas jouer pleinement le rôle qui devrait lui incomber dans l'économie locale en raison de la faible implication des opérateurs locaux dans plusieurs domaines : cas du complexe sucrier, de la pêche (les mareyeurs ne sont généralement pas des Saint-Louisiens), du commerce de gros qui est dominé par les opérateurs de Touba, etc..

V. LA QUESTION DU DIMENSIONNEMENT DU PRELEVEMENT PUBLIC SUR L'ECONOMIE LOCALE

Cette question sera abordée dans le cas des villes et plus particulièrement de la ville de Saint-Louis. Dans la première section, on analysera la pression fiscale locale en comparant le produit local brut et le stock de capital privé existant des villes au prélèvement opéré par les collectivités locales. Dans la deuxième section, on appréciera la capacité des collectivités locales à gérer et entretenir le cadre de vie en comparant le stock de capital public existant au montant consacré par les collectivités locales à l'entretien du patrimoine.

5.1. Evaluation de la pression fiscale locale et de la capacité à dépenser des collectivités locales

La population de Saint-Louis était estimée à 152 000 habitants en 1995. Le produit local brut de cette ville était alors de 58 mds, dont 17 mds pour le "niveau de base" tel que défini dans la MCS, non ou peu monétarisé et justiciable d'un prélèvement en nature (contribution des populations sous forme de travail), et 41 mds de valeur ajoutée monétarisée et a priori taxable.

Le PLB total par habitant s'élevait à 380 KFCFA, dont 270 KFCFA pour la partie taxable de manière classique. A cette activité correspondaient des revenus totaux des ménages de 37 mds, hors niveau de base. L'étude a d'autre part évalué l'ordre de grandeur du stock de capital privé de la ville de Saint-Louis à une centaine de mds, soit l'équivalent de 600 à 700 KCFA par habitant.

Pour cette même année 1995, les recettes réelles de fonctionnement de la commune de Saint-Louis s'élevaient à environ 3 KFCFA par habitant, dont 22 % provenant des impôts locaux et 31 % des taxes municipales et fiscales. Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 2.7 KFCFA par habitant, dont 40 % de salaires. Les dépenses d'investissement, financées en grande partie sur ressources extérieures, s'élevaient à environ 1 KFCFA par habitant, dont plus des deux tiers pour l'acquisition d'équipements de nettoyage, 20 % pour l'aménagement urbain et la réhabilitation du patrimoine bâti, et une proportion infime pour les équipements marchands ou à caractère économique.

Le rapprochement entre les agrégats macro-économiques de la ville de Saint-Louis (flux de production locale et stock de capital public et privé) est saisissant. Si l'on s'en tient aux données issues des comptes administratifs de la commune, cette dernière ne prélève au mieux que l'équivalent 1 % du produit local brut total de la commune, et n'opère quasiment aucun prélèvement sur le capital immobilier et foncier privé. Rappelons que, dans les pays développés, le taux de prélèvement des collectivités locales sur l'économie de leur territoire est de l'ordre de dix fois supérieur à celui constaté dans le cas de Saint-Louis. C'est dire l'extrême dénuement des communes comme Saint-Louis, qui ne disposent par habitant que d'une capacité à dépenser sur ressources propres que de l'ordre du millième de celles des communes des pas développés, ou du centième en parité de pouvoir d'achat !

5.2. Capacité des communes à entretenir le cadre de vie

L'étude a évalué le stock de capital public de la ville de Saint-Louis à quelque 21 mds (non compris les équipements d'intérêt national ou régional comme l'Université), soit 140 KFCFA par habitant.

La capacité de la commune de Saint-Louis à gérer et entretenir ce capital d'infrastructures et d'équipements publics accumulé au cours des ans est dramatiquement insuffisante. A raison d'un taux d'entretien courant de 3% par an et d'une provision de 2 % par an pour le gros entretien et le renouvellement des équipements, ce qui constitue un minimum, la commune devrait consacrer à ce seul poste d'entretien environ 1 md par an, soit deux fois le montant total de son budget, et sans doute plus de vingt fois les sommes effectivement dépensées !

Cette situation est d'autant plus inquiétante que, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de villes africaines, Saint-Louis (et plus encore Richard Toll) continuent de bénéficier de flux d'investissements publics relativement importants. Ainsi, l'étude estime le flux annuel d'investissements publics moyen sur la période 1988-1996 à 0.17 md à Saint-Louis et 0.10 md à Richard Toll, dont moins de 15 % sur ressources locales et plus de 6 % sur ressources extérieures. Qui assurera l'entretien des quelque 16 mds d'investissements publics nouveaux réalisés de 1988 à 1996 dans ces deux villes ?

VI. UN EXEMPLE D'APPLICATION DE L'APPROCHE MODELISEE DE L'ECONOMIE LOCALE. EFFETS DE LA DEPENSE PUBLIQUE SUR L'ECONOMIE LOCALE

La MCS du département de Dagana peut être utilisée pour évaluer les effets induits d'une augmentation de la **dépense** publique sur l'économie locale. Il s'agit bien de l'effet de la dépense proprement dite, et non de l'effet sur l'économie locale de l'activité ou de l'équipement réalisé à l'aide de cette dépense publique (par exemple amélioration de l'accès à l'éducation).

Trois simulations ont été effectuées. Dans les deux premières, on fait l'hypothèse d'un accroissement total **net** de 1 md des transferts publics de l'Etat au département ou à la commune de Saint-Louis. La dépense publique supplémentaire est affectée soit aux dépenses courantes du secteur public, soit à l'investissement public de fonction locale. Dans la dernière simulation, on teste l'effet d'une baisse du contenu en "importation" en provenance du reste du pays de la dépense publique d'investissement dans le département. Les deux tableaux ci-après donnent une estimation des effets de cette modification des transferts sur la consommation, l'investissement, les "importations" et "exportations" (de et vers le reste du pays, la région, le reste du monde), et le PLB du chef-lieu (Saint-Louis) et de l'hinterland. Ces effets sont mesurés :

- ✧ en valeur (ex: variation du PLB total de + 0.4 md si le transfert est affecté à l'investissement);
- ✧ en proportion de l'injection de dépense publique (ex: la consommation totale et les "importations" s'accroissent respectivement de 40 % et de 108 % de l'injection de dépense si celle-ci est affectée à l'investissement);
- ✧ et par l'«élasticité» de chaque agrégat au transfert (ex: un pour cent de croissance des transferts publics en capital de l'Etat au département se traduit par une croissance de 0.1 % du PLB du département.

La différence constatée entre les effets des dépenses publiques d'investissement et de fonctionnement sur l'économie locale tient au contenu en "importation" de ces deux types de dépense. Les investissements publics réalisés dans le département ont un fort contenu en "importation", dont plus de la moitié en provenance du reste du pays c'est-à-dire de Dakar. On peut imaginer d'autres modes de réalisation des investissements publics de fonction locale (comme ceux des projets AGETIP) avec des coefficients de fuite par les "importations" incluses notablement plus faibles. Le troisième tableau montre ainsi que, si le contenu local des dépenses d'investissement de l'Etat dans le département passe de 40 % situation de base de la MCS) à 60 %, et ce sans modification du montant total des transferts de l'Etat, le chiffre d'affaires des entreprises locales de BTP s'accroît de 3.8 mds, (compte tenu des effets induits), le PLB du département augmente de 3.9 mds soit 3.4 %, et la consommation des ménages s'accroît de 3.7 mds, soit 3.6 % par rapport à la situation de référence.

Ces simulations de l'effet "keynésien" de la dépense publique sur l'économie locale n'ont qu'une valeur indicative. En bonne logique, il faudrait utiliser un modèle d'équilibre général calculable (EGC), intégrant les effets prix. En négligeant cet effet prix d'un accroissement de la demande, on fait implicitement l'hypothèse que l'offre locale et nationale de biens et services est parfaitement élastique. Les rares exemples d'application de ces modèles EGC à l'étude d'économies locales dans des pays développés semblent montrer que les MCS à prix fixes conduisent à surestimer l'effet réel de la dépense sur l'économie locale d'environ un tiers.

Rappelons que ce qui est mesuré ici est l'effet purement mécanique de la dépense sur les agrégats locaux, résultant de l'accroissement direct et induit (en cascade) des dépenses et des revenus des divers agents. Il n'est pas du tout tenu compte ici des répercussions de la dépense publique sur l'efficacité de l'appareil productif de la région : un investissement en infrastructure urbaine est par exemple censé accroître le volume et la rentabilité des investissements privés.

DEPARTEMENT DE DAGANA

EFFET D'UNE VARIATION DE LA DEPENSE D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT

VARIATION DIRECTE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT
 VARIATION TOTALE NETTE DES TRANSFERTS EN CAPITAL DE L'ETAT

0.9 MILLIARDS FCFA
 1.0 MILLIARDS FCFA

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

	SECTEUR PRIVE		ADMINISTRATION		CHEF-LI HINTERL		TOTAL	VARIATION EN %	VARIATION EN %
	CHEF-LI HINTERL	LOCALE CENTRA	CHEF-LI HINTERL	LOCALE CENTRA	CHEF-LI HINTERL	LOCALE CENTRA	ZONE	DE LA VARIATION	DES AGREGATS INITIAUX
								DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
CONSOMMATION	0.3	0.1	0.0	0.0	0.3	0.2	0.4	42%	0.4%
INVESTISSEMENT BRUT	0.0	0.0	0.1	0.9	0.6	0.5	1.1	106%	2.9%
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	6%	0.4%
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	-0.0	0.0	0.1	0.9	0.5	0.5	1.0	100%	4.8%
EXPORTATIONS FOB TOTALES							0.1	7%	0.1%
DONT "EXPORTATIONS" VERS LE REST							0.1	7%	0.3%
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGIO							0.0	0%	0.0%
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE							0.0	0%	0.0%
IMPORTATIONS CIF TOTALES							1.1	111%	1.2%
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU							0.7	68%	1.4%
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION							0.0	4%	1.0%
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU M							0.4	39%	1.1%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.1	0.0			0.1	6%	0.6%
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE D	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	5%	0.6%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DE LA REGIO	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.6%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE D	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	2%	0.6%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX VER	0.0	0.0	0.1	0.0			0.1	6%	0.6%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX REC	0.0	0.0	0.0	0.0			0.1	7%	0.6%
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES							1.0	104%	4.1%
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSF							1.0	102%	4.5%
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RI	0.0	0.0	0.1	0.9			1.0	100%	6.0%
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RI	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.0%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT D	0.3	0.1	0.0	0.0	0.3	0.1	0.4	41%	0.4%
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORT	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4%	0.5%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX D	0.3	0.1	0.0	0.0	0.3	0.2	0.5	45%	0.4%
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	-0.0%	-0.0%	3.4%	9.3%	0.7%	0.9%	0.8%		2.5%
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABIT							1.3		0.4%

DEPARTEMENT DE DAGANA

EFFET D'UNE VARIATION DES TRANSFERTS PUBLICS COURANTS SUR LES AGREGATS DU DEPARTEMENT

VARIATION DIRECTE DES TRANSFERTS COURANTS DE L'ETAT
 VARIATION TOTALE NETTE DE TOUS LES TRANSFERTS PUBLICS

0.9 MILLIARDS FCFA
 1.0 MILLIARDS FCFA

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

	SECTEUR PRIVE		ADMINISTRATION		CHEF-LI HINTERL		TOTAL ZONE	VARIATION EN % DE LA VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	VARIATION EN % DES AGREGATS INITIAUX
	CHEF-LI HINTERL	LOCALE CENTRA	LOCALE CENTRA	CHEF-LI HINTERL	CHEF-LI HINTERL	CHEF-LI HINTERL			
CONSOMMATION	0.9	0.6	0.1	0.9	1.5	1.0	2.4	247%	2.4%
INVESTISSEMENT BRUT	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	27%	0.7%
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	27%	1.6%
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0	0%	0.0%
EXPORTATIONS FOB TOTALES							0.3	27%	0.4%
DONT "EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU PAYS							0.3	27%	1.1%
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION							0.0	0%	0.0%
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU PAYS							0.0	0%	0.0%
IMPORTATIONS CIF TOTALES							1.4	138%	1.5%
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS							0.7	69%	1.4%
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION							0.1	7%	1.6%
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU PAYS							0.6	62%	1.7%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.1	0.0			0.1	12%	1.2%
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU PAYS	0.1	0.0	0.1	0.9			1.1	109%	13.5%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DE LA REGION	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	2%	2.1%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU PAYS	0.0	0.1	0.0	0.0			0.1	9%	2.1%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX VERS LE RESTE DU PAYS	0.0	0.0	0.1	0.0			0.1	12%	1.2%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX RECUS	0.1	0.1	0.1	0.9			1.2	120%	9.1%
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES							1.1	111%	4.2%
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS							0.0	4%	0.2%
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RESTE DU PAYS	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.0%
TRANSFERTS EN CAPITAL RECU DU RESTE DU PAYS	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.0%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT D'ACQUISITION	0.6	0.4	0.1	0.4	1.0	0.6	1.5	156%	1.5%
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORTATION	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	8%	0.9%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX COURANTS	0.6	0.4	0.1	0.5	1.0	0.6	1.6	163%	1.4%
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	0.0%	0.0%	-2.8%	-9.2%	-0.3%	-0.2%	-0.2%		-0.7%
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT							4.7		1.4%

DEPARTEMENT DE DAGANA

EFFET D'UNE CROISSANCE DE 44 % A 65 % DE LA PART LOCALE DANS LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PUBLICS D'ORIGINE NATIONALE (HORS CONTENU EN IMPORTATIONS) SUR LES AGREGATS DU DEPARTEMENT

VARIATION DIRECTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS LOCALE 2.5 MILLIARDS FCFA
 VARIATION NETTE, COMPRIS LES EFFETS INDUITS 3.2 MILLIARDS FCFA
 SOIT, EN PROPORTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES T.P. DE LA SITUATION DE REFERENCE 47%
 VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

	SECTEUR PRIVE		ADMINISTRATION		CHEF-LI HINTERL		TOTAL ZONE	VARIATION EN % DE LA VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	VARIATION EN % DES AGREGATS INITIAUX
	CHEF-LI HINTERL	LOCALE CENTRA	LOCALE CENTRA	LOCALE CENTRA	CHEF-LI HINTERL	CHEF-LI HINTERL			
CONSOMMATION	2.1	1.2	0.1	0.1	2.2	1.3	3.5	110%	3.4%
INVESTISSEMENT BRUT	0.3	0.2	0.0	0.0	0.3	0.2	0.5	16%	1.3%
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	0.3	0.2	0.0	0.0	0.3	0.2	0.5	16%	3.1%
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	-0.0	0.0	-0.0	0.0	-0.0	0.0	-0.0	-0%	-0.0%
EXPORTATIONS FOB TOTALES							0.6	20%	1.0%
DONT "EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU MONDE							0.6	20%	2.5%
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION							0.0	0%	0.0%
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE							0.0	0%	0.0%
IMPORTATIONS CIF TOTALES							0.9	28%	1.0%
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU MONDE							-1.1	-36%	-2.3%
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION							0.2	7%	4.8%
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE							1.8	58%	4.9%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.3	0.0			0.4	12%	3.8%
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU MONDE	0.1	0.1	0.0	0.1			0.3	10%	4.1%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DE LA REGION	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	1%	4.8%
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	ERR
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU MONDE	0.1	0.1	0.0	0.0			0.2	6%	4.8%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX VERS LE RESTE DU MONDE	0.0	0.0	0.3	0.0			0.4	12%	3.8%
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX REÇUS	0.2	0.2	0.0	0.1			0.6	18%	4.3%
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES							0.3	9%	1.1%
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS							0.1	3%	0.4%
TRANSFERTS EN CAPITAL REÇUS DU RESTE DU MONDE	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.0%
TRANSFERTS EN CAPITAL REÇUS DE LA REGION	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0%	0.0%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DE LA PRODUCTION	2.2	1.2	0.0	0.1	2.3	1.2	3.5	110%	3.3%
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORTATION	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1	0.2	8%	2.9%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX COURANTS	2.2	1.2	0.0	0.3	2.4	1.3	3.7	118%	3.3%
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	-0.1%	-0.0%	-2.2%	-5.3%	-0.7%	-0.5%	-0.6%		-1.8%
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT							10.8		3.3%

VII. UNE IMAGE DEMO-ECONOMIQUE DU DELTA A L'HORIZON 2020

7.1 Introduction

La région de Saint-Louis, dont le delta constitue le pôle principal, a vu son importance relative dans la population et l'économie sénégalaise s'éroder lentement mais sûrement depuis des décennies. Depuis 1960, son poids dans la population totale du Sénégal a chuté de 10.9 % à 8.9 % en 1995, cependant que son poids dans le PIB total décroissait de 6.1 % à 5.2 %. Si l'on exclut le grand Dakar qui concentre aujourd'hui 54 % du PIB total du Sénégal, la perte est proportionnellement plus forte, de 13.0 % à 11.4 % du PLB de l'ensemble des régions.

Pourtant, comme on l'a vu, cette région a bénéficié dans le passé d'un effort d'investissement tout à fait substantiel, tant de l'Etat que des partenaires extérieurs. Pour la seule mise en valeur hydroagricole de la vallée, et sans compter les barrages, cette région a reçu au cours des décennies passées les deux tiers du total des dépenses d'investissements que le Sénégal a consacrées au développement du secteur agricole ! Cette effort massif d'investissements publics a certes freiné le déclin démographique et économique de la région du fleuve et il a largement contribué à en restructurer le peuplement, mais il n'a pu renverser la tendance générale.

Dans cette région globalement en déclin, le département de Dagana, qui ne couvre qu'un septième de la superficie totale, peut faire figure d'îlot de relative prospérité. Son poids démographique est passé de 30 % du total régional en 1960 à 46 % en 1995, et son poids dans l'économie régionale est passé de 45 % à 84 %. La ville de Saint-Louis, quant à elle, a vu sa part dans le PRB total passer de 28 % en 1960 à 41 % en 1995. Saint-Louis et le delta ont en effet bénéficié d'importants investissements structurants. Mais ils ont aussi et surtout bénéficié du processus de basculement du peuplement et de l'économie de l'intérieur vers les côtes, qui affecte tous les pays africains, sous toutes les latitudes, et que l'étude WALTPS a bien décrit. Ce basculement du peuplement, qui résulte pour l'essentiel des forces du marché, n'est que marginalement influencé par les politiques nationales, il devrait se poursuivre à l'avenir.

Même si Saint-Louis "tient le bon bout" de la vallée, elle ne peut se contenter de se laisser porter par les tendances lourdes du tropisme côtier. Ancienne capitale devenue simple ville de province, Saint-Louis ne pèse plus aujourd'hui que 4 % de l'économie dakaroise. Malgré la vocation agricole et agro-industrielle du delta et les investissements massifs qui y ont été consentis, force est de constater que la contribution relative de cette zone à la satisfaction des besoins alimentaires nationaux n'a cessé de décliner. Saint-Louis a besoin d'un hinterland prospère pour reconquérir son influence perdue, tout autant que l'hinterland a besoin d'une capitale prospère pour profiter des opportunités offertes par le marché régional.

Le mode de développement qui a prévalu dans la vallée du fleuve depuis l'indépendance, impliquant une injection considérable de capitaux extérieur et une faible mobilisation de l'initiative locale, n'est sans doute pas reproductible. Le monde a en effet changé depuis le milieu de la décennie 1980. L'aide publique au développement a mauvaise presse, elle est de plus en plus contestée par les opinions publiques des pays donateurs. Le processus d'ajustement structurel qui s'est imposé aux Etats et au secteur privé s'imposera aussi aux régions, aux communes et aux communautés rurales. Chaque entité décentralisée devra

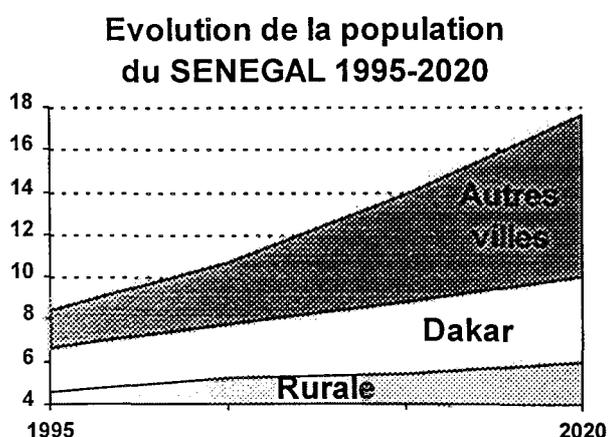
compter davantage sur la mobilisation de ses propres ressources, et ne pourra faire appel aux ressources extérieures que si elle fait la preuve que ces ressources seront efficacement utilisées, en complément des ressources propres.

Les communes peuvent en théorie mobiliser localement beaucoup plus de ressources qu'elles ne le font actuellement. Encore faut-il qu'elles puissent démontrer à leur opinion publique que ce prélèvement public est efficace, ce qui n'est pas toujours le cas. En toute hypothèse, une croissance soutenue des ressources communales, sans laquelle les communes ne pourraient recourir à l'emprunt, ne peut être assurée que si l'économie locale sur laquelle ces ressources sont prélevées est prospère.

Les entités décentralisées (région, communes communautés rurales) sont donc confrontées à plusieurs défis. Le premier est de faire la preuve que les investissements dont elles ont hérité n'ont pas été réalisés en pure perte, qu'elles sont en mesure de se les "approprier" et d'en tirer un meilleur parti que par le passé. Le deuxième défi est de convaincre les opérateurs économiques locaux, nationaux et étrangers, l'Etat et les partenaires extérieurs de continuer à investir sur leur territoire. Dans le cas de la région du fleuve, qui a été relativement favorisée dans le passé, ceci n'est pas évident. Le troisième défi est d'accroître **considérablement** la mobilisation des ressources locales nécessaires au développement. L'économie locale dont les contours ont été précisés par cette étude peut en théorie supporter un prélèvement local dix fois supérieur ce qu'il est aujourd'hui. Encore faut-il que les ménages et les opérateurs économiques soient convaincus de la nécessité et de l'efficacité de ces prélèvements. Les communes doivent aider tous les acteurs à se doter d'une vision, d'un grand projet à la fois mobilisateur et réaliste, et montrer ce que l'action publique locale peut apporter à la réussite de ce grand projet. Elles doivent aider les opérateurs à saisir les opportunités qui se présenteront, tout en limitant les risques et en maximisant les chances de succès sur la durée.

L'image 2020 du delta dans la région du fleuve et dans l'économie nationale qui est esquissée ici ne prétend pas répondre à ces ambitions. Mais elle peut fournir une première base au processus de réflexion stratégique qui sera développé lors des Assises de Saint-Louis, prévues pour l'été prochain.

7.2 Esquisse d'image démo-économique du Sénégal

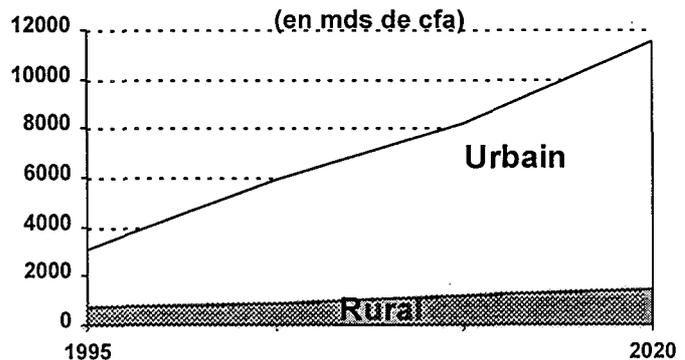


L'image 2020 du peuplement et de l'économie réelle du Sénégal a pour seul objectif de servir de cadre de référence à l'image du delta. Cette image 2020 repose sur l'hypothèse d'une croissance économique forte, au taux moyen de 5.4 % entre 1995 et 2020, associée à une immigration nette totale de quelque 800.000 personnes entre ces deux dates et à une croissance urbaine forte, au taux moyen de 4.6 %.

De 1995 à 2020, la population totale du Sénégal passerait ainsi de 8.3 à 17.6 millions d'habitants, la population rurale passerait de 4.5 à 6.0 millions d'habitants, la population urbaine triplerait de 3.8 à 11.6 millions d'habitants, et le niveau d'urbanisation passerait de 45 % à 66 %. Cette image table aussi sur une déconcentration notable du peuplement et de la croissance urbaine au profit des pôles régionaux les mieux placés, dont la population pourrait en moyenne quadrupler, alors que celle de l'agglomération de Dakar ne ferait "que" doubler. Entre 1995 et 2020, le poids du Grand Dakar dans la population totale du Sénégal resterait sensiblement constant (de l'ordre de 23 %), mais son poids dans la population urbaine totale continuerait de baisser de 52 % à 35 %.

Selon cette image, le PIB urbain quadruplerait en prix constants de 2 400 à 10 000 mds, le PIB rural doublerait de 700 à 1 500 mds, et le PIB total croîtrait d'environ 3000 à 11 000 mds. Le PIB moyen par habitant augmenterait d'un tiers en milieu urbain (de 630 à 850 KFCFA) et des deux tiers en milieu rural (de 150 à 250 KFCFA). Grâce au développement du marché intérieur et du marché régional, la valeur ajoutée agricole marchande connaîtrait la croissance la plus élevée de tous les secteurs et triplerait entre 1995 et 2020. Malgré ce fort développement de l'agriculture appuyé en grande partie sur le marché intérieur et régional, la contribution directe du secteur primaire au PIB ne serait plus que de 12 % contre 18 % en 1995, et le milieu rural ne contribuerait plus que pour 13 % au PIB total, contre 22 % en 1995. Le poids du Grand Dakar dans le PIB total décroîtra de 54 % à 43 %, mais le PIB moyen par habitant y serait encore plus de deux fois plus élevé que dans le reste du pays (1 200 KFCFA contre 480 en moyenne hors Dakar).

SENEGAL : valeur ajoutée par milieu 1995-2020



Malgré ce fort développement de l'agriculture appuyé en grande partie sur le marché intérieur et régional, la contribution directe du secteur primaire au PIB ne serait plus que de 12 % contre 18 % en 1995, et le milieu rural ne contribuerait plus que pour 13 % au PIB total, contre 22 % en 1995. Le poids du Grand Dakar dans le PIB total décroîtra de 54 % à 43 %, mais le PIB moyen par habitant y serait encore plus de deux fois plus élevé que dans le reste du pays (1 200 KFCFA contre 480 en moyenne hors Dakar).

Les ratios de productivité entre secteurs baisseraient modérément : de 4.1 à 3.3 pour le rapport de productivité urbain / rural, et de 4.5 à 3.4 pour le rapport de productivité non agricole / agricole. Le rapport de productivité entre le secteur informel et le secteur agricole chuterait à 1.4, contre 1.8 en 1995. Cette valeur faible, comparable au différentiel de coût de la vie entre le milieu urbain informel et le milieu rural, signifie que l'attractivité du milieu urbain aura alors beaucoup baissé, et que le processus d'urbanisation entrera dans une phase de ralentissement.

L'image 2020 de l'Afrique de l'ouest décrite dans l'étude WALTPS table sur une grande mobilité régionale et sur une valorisation du potentiel de croissance des échanges régionaux. Ainsi, au Sénégal, le niveau d'ouverture aux échanges régionaux (importations plus exportations régionales sur PIB) atteindrait 14 % contre 7 % en 1995, ce qui se traduirait par une multiplication par huit des échanges entre le Sénégal et les autres pays de la région.

Retenons encore de cette esquisse d'image d'image démo-économique 2020 que, entre 1995 et 2020, la surface totale urbanisée devrait tripler, et même quadrupler en dehors de la capitale ! Les flux de marchandises et de personnes entre les villes et leur hinterland et les flux interurbains devraient décupler.

SENEGAL

TABLEAU DE TRANSFERT DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES AUX FICHIERS DE REPARTITION SPATIALE DU P
POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS
VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

		ANNEE 2020			RATIO URB/TOT
		URBAINS	RURAUX	TOTAL	
POPULATION					
POPULATION AGRICOLE	PP	1309	4673	5982	22%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	7098	1018	8117	87%
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	3179	300	3479	91%
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	10277	1318	11595	89%
POP TOTALE P	P	11586	5991	17577	66%
PROPORTION DE NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.27	0.05	0.20	
PRODUCTIVITE AUX PRIX DU MARCHE					
POP AGRICOLE	a	254	225	231	
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	b1	320	310	319	
POP NON AGRICOLE MODERNE	b2	2279	532	2128	
POP NON AGRICOLE TOTALE	b	926	361	862	
POP TOTALE	y	850	255	647	
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	b1/a	1.3	1.4	1.4	
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE					
POP AGRICOLE	A	333	1050	1382	24%
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	2272	316	2588	88%
POP NON AGRICOLE MODERNE	B2	7243	160	7403	98%
POP NON AGRICOLE TOTALE	B	9516	475	9991	95%
POP TOTALE	Y	9849	1525	11373	87%
PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB	A/Y	0.03	0.69	0.12	

DEPARTEMENT DE DAGANA ANNEE 2020

POPULATIONS EN MILLIERS D'HABITANTS

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

		ANNEE 2020					
POPULATION		ST-LOUIS	HINTERLAND	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
POPULATION AGRICOLE	PP	55	214	81	136	133	270
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	PNP1	260	146	117	378	29	406
POP NON AGRICOLE MODERNE	PNP2	155	63	54	210	9	219
POP NON AGRICOLE TOTALE	PNP	416	209	172	588	38	625
POP TOTALE P	P	471	424	253	724	171	895
PROPORTION DE NON AGRICOLE MODERNE DANS LA POPULATION	PNP2/P	0.33	0.15	0.22	0.29	0.05	0.24
	PP/P	0.12	0.51	0.32	0.19	0.78	0.30
PRODUCTIVITE AUX PRIX DU MARCHE		ST-LOUIS	HINTERLAND	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
POP AGRICOLE	a	469	276	192	305	326	315
POP NON AGRICOLE INFORMELLE	b1	434	388	403	425	324	418
POP NON AGRICOLE MODERNE	b2	1212	1574	1730	1346	618	1317
POP NON AGRICOLE TOTALE	b	725	746	824	754	393	732
POP TOTALE	y	695	508	621	669	341	607
RATIO DE PRODUCTIVITE INFORMELLE / AGRICOLE	b1/a	0.9	1.4	2.1	1.4	1.0	1.3
VAL AJOUTEE TOTALE AUX PRIX DU MARCHE		ST-LOUIS	HINTERLAND	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
AGRICOLE	A	26	59	16	42	44	85
NON AGRICOLE INFORMELLE	B1	113	57	47	160	9	170
NON AGRICOLE MODERNE	B2	188	100	94	283	5	288
NON AGRICOLE TOTALE	B	302	156	142	443	15	458
PIB AUX PRIX DU MARCHE	Y	328	215	157	485	58	543
REPARTITION DU PIB ENTRE LES MILIEUX		0.60	0.40	0.29	0.89	0.11	1.00

DEPARTEMENT DE DAGANA

REPARTITION PAR MILIEU DE LA VALEUR AJOUTEE DES BRANCHES

ECONOMIE REELLE, ANNEE 2020

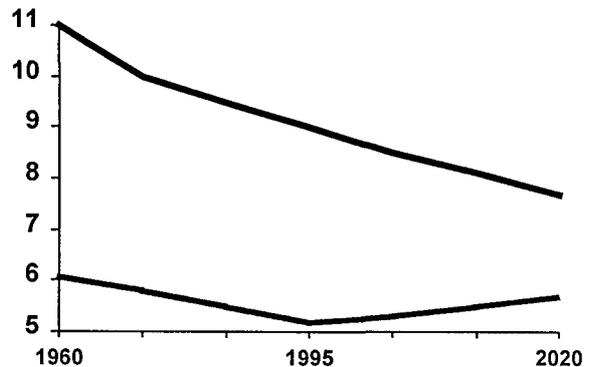
VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

ACTIVITES	VALEUR AJOUTEE			PART DE HINTERLA	REPARTITION PAR BRANCHE		
	CHEF-LIEU	HINTERLA	TOTALE		CHEF-LIEU	HINTERLA	TOTALE
AGRICOLE	25	56	81	0.69	0.08	0.27	0.16
NON AGRICOLE	81	65	146	0.44	0.26	0.31	0.28
ENERGIE	6	5	11	0.43	0.02	0.02	0.02
CONSTRUCTION PRIVEE	23	9	33	0.28	0.08	0.04	0.06
AUTRES INVESTISSEMENTS PRIVES	3	1	4	0.22	0.01	0.00	0.01
BTP PUBLIC	11	3	14	0.22	0.04	0.02	0.03
TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET COMMERCE	44	18	62	0.29	0.14	0.09	0.12
LOCATION ET CHARGES LOCATIVES	65	33	98	0.34	0.21	0.16	0.19
SALAIRES ADMINISTRATIONS	15	5	20	0.25	0.05	0.02	0.04
SERV. NON FACTEURS	22	7	29	0.25	0.07	0.03	0.06
SERVICES D'IMPORTATION	16	5	20	0.23	0.05	0.02	0.04
VALEUR AJOUTEE HORS DTI	311	206	517	0.40	1.00	1.00	1.00
DROITS ET TAXES D'IMPORT-EXPORT	17	9	26	0.35			
VALEUR AJOUTEE TTC	328	215	543	0.40			

7.3 Esquisse d'image démo-économique de la région de Saint-Louis

La région de Saint-Louis, dont le delta constitue le pôle principal, devrait voir son poids dans la population totale du pays continuer à décroître lentement, de 8.9% en 1995 à 7.7 % en 2020, et ce en raison principalement de la faible croissance de la population agricole et rurale, par comparaison avec des régions plus favorisées par le climat comme la région de Tambacounda. Cependant, le poids de la région de Saint-Louis dans l'économie sénégalaise, qui a décliné de 6.2 % en 1975 à 5.2 % en 1995, devrait recommencer à croître pour atteindre 5.7 % en 2020. La région ne représenterait toutefois que 10 % du PIB hors Dakar, contre 12 % en 1995, et 14 % dans les années 1960.

La région de St-Louis dans le Sénégal
1960-2020 (en %)

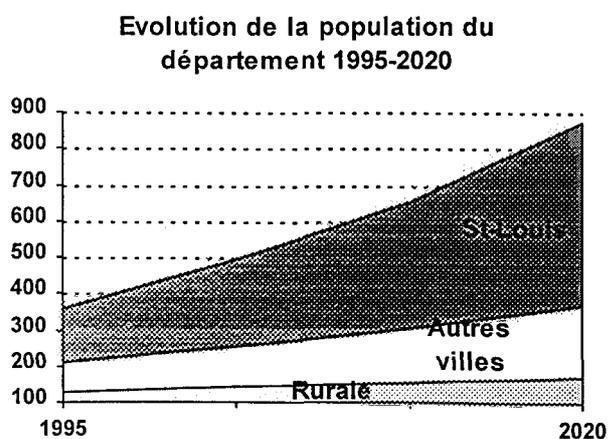


La tendance lourde au basculement du peuplement et de l'économie de la moyenne et haute vallée vers la côte devrait se poursuivre : à l'horizon, le département de Dagana devrait abriter les deux tiers de la population totale (contre 46 % en 1995) et 90 % de la population urbaine régionale.

7.4 Esquisse d'image démo-économique du département de Dagana

L'image démo-économique 2020 du département de Dagana, cohérente avec l'image nationale présentée précédemment, repose donc sur l'hypothèse d'une relance de la croissance économique locale au taux moyen de 6.7 % sur la période 1995-2020, accompagnée d'un mouvement d'immigration nette en provenance notamment de la moyenne et de la haute vallée du fleuve et d'une croissance urbaine soutenue.

Le peuplement du delta dans le contexte régional



Selon l'image présentée, la population totale du département passerait de 340 000 habitants en 1995 à près de 900 000 habitants en 2020. La population rurale continuerait à croître de 130 à 170 000 habitants, et la population urbaine totale passerait de 210 à 720 000 habitants, soit une multiplication par un facteur 3.4 en un quart de siècle (souvenons nous que cette population urbaine a été multipliée par près de six entre 1960 et 1995). Le réseau urbain du delta comprendrait, outre Saint-Louis qui approcherait les 500 000 habitants,

Richard Toll (125 000 habitants), Dagana (50 000 habitants), et Ross Béthio (20 000 habitants), une dizaine de petits centres urbains de 5 à 10 000 habitants répartis le long de la vallée sur les principaux axes de communication. Les villes de la moyenne et de la haute vallée du fleuve (Podor, Matam, Ourossogui, Bakel,..) ne dépasseraient pas 50 000 habitants. En rive droite, Rosso atteindrait à l'époque 90 000 habitants et Kaedi, plus à l'amont, aurait 150 000 habitants. Au Mali, Kayes, le grand pôle urbain de l'ouest du Mali, approcherait les 250 000 habitants.

La croissance économique

En prix constants, le PLB du département quintuplerait d'ici 2020, pour atteindre environ 540 mds, soit un peu plus d'un milliard de dollars. Le PLB rural triplerait, et le PLB urbain doublerait tous les dix ans, passant de 90 à 480 mds. La valeur ajoutée du secteur primaire devrait être multipliée par 3.5, celle du secteur moderne non agricole devrait plus que quintupler et celle du secteur informel, qui devrait accueillir 300 000 nouveaux venus, soit près de 60 % de la croissance démographique totale, devrait être multipliée par sept. Le secteur primaire représenterait 16 % du PLB, contre 22 % en 1995 (et 29 % en 1960).

La part de Saint-Louis dans le PLB total croîtrait de 54 % en 1995 à 60 % en 2020. Celle des autres centres urbains du département (dont le nombre augmente avec le classement dans le milieu urbain d'une dizaine de petits centres de plus de 5 000 habitants) passerait de 28 % à 29 %, et celle du milieu rural décroîtrait de 18 % à 11 %.

Les "productivités" moyennes, ou valeurs ajoutées par habitant, devraient être multipliées par 2.2 dans le secteur primaire, par 1.5 dans les secteurs non agricoles, et par 1.9 en moyenne générale. L'écart de "productivité" entre les secteurs non agricole et agricole baisserait de 3.4 à 2.3. Quant à l'écart de "productivité" urbain/rural, il devrait rester pratiquement constant à 1.4, valeur relativement faible par comparaison avec le reste du Sénégal (2.6 hors Dakar) et avec les autres pays de la région.

Les échanges du département avec l'extérieur devraient croître en moyenne à un point de plus que le PLB, soit de 6 à 7 % avec le reste du monde hors Afrique de l'ouest, 8 à 10 % par an avec la région Afrique de l'ouest, et 7 à 8 % par an avec le reste du Sénégal. Le coefficient d'ouverture du département aux échanges interrégionaux (ou rapport import plus export sur PLB) devrait ainsi croître de 10 % en 1995 à 15 % en 2020.

L'installation de la population et des activités dans le territoire et les autres formes d'accumulation de capital productif requerraient un taux d'investissement élevé, supérieur à 30 %. L'épargne intérieure devrait contribuer à plus de la moitié des investissements, contre environ 40 % en 1995, mais le département devrait continuer à recevoir des transferts nets en capital du reste du pays et du monde de l'ordre de 17 % de son PLB, avec une proportion croissante d'origine privée.

Reprenons ces divers éléments de l'esquisse d'image démo-économique à l'horizon 2020, pour en tirer les implications en termes de croissance et de transformation des principales branches et des principaux complexes d'activités et pour confronter ces "visions" aux réalités telles qu'on peut aujourd'hui les percevoir, ainsi qu'aux contraintes et potentialités du delta dans le pays, dans la région et dans le monde.

7.5 Perspectives d'évolution du secteur primaire

L'image ci-dessus qui implique la multiplication par 3.5 en un quart de siècle (1995-2020) de la valeur ajoutée primaire doit être confrontée d'une part aux potentialités du marché auquel les producteurs du delta auront accès, d'autre part aux objectifs de développement économique et social que se fixe le gouvernement sénégalais, notamment en matière d'emploi et de revenus ; d'autre part encore aux contraintes et potentialités du milieu ; enfin aux possibilités offertes par la recherche (agronomique, animale, ..), par les nouvelles technologies, et autres facteurs d'ordre technique.

7.5.1 *Les perspectives offertes par le marché*

Abordons d'abord la question des marchés, en distinguant le marché intérieur et régional du marché du reste du monde. Concernant les perspectives du marché régional, on peut se référer à l'étude WALTPS, ainsi qu'à l'esquisse de MCS du Sénégal à l'horizon 2020. A l'échelle de la région Afrique de l'ouest, on montre dans l'étude WALTPS que, dans l'hypothèse d'un bilan consolidé importations moins exportations agricoles voisin de zéro et dans le scénario tendanciel d'urbanisation, la production agricole commercialisée (au delà de la consommation propre des agriculteurs) devrait croître en longue durée de 5 % par an en valeur. Ce taux de croissance moyen tient compte à la fois de la baisse tendancielle -et universelle- des prix relatifs des produits agricoles au producteur par rapport aux prix des autres biens et services, et de l'évolution des habitudes alimentaires qui se traduit par une diversification de la demande au profit de produits à plus haute valeur unitaire. Par agriculteur, cela représente une croissance du marché régional en valeur au taux moyen de 3.6 % en volume et une croissance du revenu monétaire net du coût des intrants au taux de 2.9 % par an, soit un doublement entre 1995 et 2020. Malgré la baisse des prix agricoles au producteur, le consommateur non producteur (en majorité urbain) verra le coût moyen de sa ration alimentaire augmenter du fait à la fois de la croissance des coûts de transformation et de commercialisation et de l'amélioration qualitative et quantitative de cette ration alimentaire. Cependant, la part du budget alimentaire dans la dépense totale des ménages devrait continuer à décroître lentement, comme cela a été le cas dans la plupart des pays de la région au cours des trois dernières décennies.

La détérioration ou l'amélioration du bilan import-export de produits agricoles et alimentaires conduirait évidemment à modifier ces perspectives : le Sénégal, dont le taux d'importation alimentaire net est l'un des plus élevés de la région, a privé ses agriculteurs d'une grande partie des revenus monétaires que ceux-ci auraient pu tirer du marché domestique.

Retenons ici que, sur la longue durée, le potentiel de croissance du marché par agriculteur est important, et pratiquement sans limite : lorsque le niveau d'urbanisation passe de 10 % à 70 % (cas de l'Afrique subsaharienne en l'espace d'un siècle), le rapport du nombre de consommateurs non agriculteurs au nombre d'agriculteurs, qui gouverne l'évolution du marché par agriculteur, est multiplié par seize !

L'étude WALTPS montre d'autre part comment les marchés se restructurent dans l'espace régional, à partir et en fonction de l'évolution des réseaux de communication et des systèmes urbains. Un double mouvement de concentration spatiale et de diffusion à partir des pôles débouche sur une intégration progressive des micro-marchés qui sont au départ relativement isolés et incapables de résister à la pression des importations. Les conséquences les plus notables de cette restructuration des marchés sont :

- une tendance à la spécialisation des zones de production sur des produits de plus en plus diversifiés, sur la base d'avantages comparatifs résultant plus des conditions d'accès aux marchés que des strictes potentialités physiques ;
- la professionnalisation des exploitations conçues pour le marché et non pour l'autosuffisance locale;
- la forte croissance des échanges alimentaires à courte et moyenne distance (échanges ville-hinterland, échanges entre zones agroécologiques, tels que ceux entraînés par la consommation croissante de tubercules dans les zones céréalières et vice versa ;
- la croissance (de 11 % à 15 % en trois décennies) du contenu en importation de la ration alimentaire moyenne. Contrairement aux idées reçues, et sauf sur la façade atlantique, ce contenu en importation est encore très modeste dans la plupart des pays de la région ;
- et, corollaire du point précédent, la croissance encore plus forte du commerce intrarégional, au taux moyen de l'ordre de 10 % par an pour les produits agro-alimentaires (doublement tous les sept ans). Ainsi, la part des importations alimentaires des pays d'Afrique de l'ouest qui proviendraient d'autres pays de la région passerait de 10 % à 50 % à long terme.

Retenons ici que les perspectives offertes par les pays de la région, limitrophes ou plus lointains, sont très porteuses, mais que le marché sera de plus en plus concurrentiel. Seules les denrées périssables pourront être protégées de la concurrence d'autres pays de la région plus performants.

Si la grande masse du marché auquel s'adresseront les agriculteurs du delta se situe dans la région, le reste du monde offre sûrement des perspectives intéressantes dans des créneaux spécifiques. La basse vallée du fleuve est très proche du marché européen. L'image favorable dont bénéficient Saint-Louis et sa région et l'infrastructure aéroportuaire sont des atouts à valoriser. A priori, tout ce qui voyage par avion (fleurs coupées, légumes et fruits de contre saison, sauf peut-être les agrumes..) doit pouvoir être cultivé dans le delta, aussi bien sinon mieux que partout ailleurs en Afrique du nord ou en Afrique sub-saharienne. Les coûts de production au Maroc ayant fortement augmenté, les conserveries françaises de cornichons de 24 à 36 millimètres (les préférés des consommateurs français) s'approvisionnent maintenant à Madagascar. Pourquoi ne pas produire une partie de ces cornichons (et des tomates de contre-saison, et du safran, etc..) dans un rayon de 100 km autour de l'aéroport de Saint-Louis ?

7.5.2 Les objectifs de développement économique et social et la question de l'emploi et des revenus

A première vue, le triplement en un quart de siècle de la valeur ajoutée de l'agriculture irriguée ne semble pas incompatible avec les objectifs affichés dans le PDRG ni avec ceux de la cinquième lettre de mission de la SAED. Les évolutions constatées depuis une dizaine d'années en termes de rythmes d'équipement, d'intensification de la mise en valeur, de production et de revenus sont malheureusement très en deçà des prévisions, et même très en deçà.

Par rapport aux perspectives énoncées dans ces deux documents, l'image esquissée ici aborde la question de l'emploi et des revenus non pas dans le cadre étroit du secteur primaire, mais dans celui plus vaste du complexe primaire pris dans son ensemble. Une agriculture performante (à production élevée par agriculteur) crée beaucoup plus d'emplois au total (en comptant les emplois indirects secondaires et tertiaires) qu'une agriculture de subsistance. La meilleure façon

de lutter contre la pauvreté rurale est de favoriser la mobilité de la population, la division du travail entre l'agriculture et les autres secteurs, et l'urbanisation.

C'est pourquoi, dans l'image proposée, la forte croissance de la production agricole du delta s'effectuerait avec une croissance faible de la population agricole rurale, d'à peine un quart pendant la période. La production agricole totale par agriculteur pourrait ainsi doubler et la production agricole marchande (ou surplus commercialisé) par agriculteur triplerait, permettant un doublement des revenus monétaires nets par agriculteur.

Le doublement de la production agricole totale par agriculteur (ou "productivité") implique une intensification agricole et une croissance plus que proportionnelle de la consommation d'intrants. En conformité avec l'évolution de la demande en provenance des villes, du reste du pays et bien entendu -mais secondairement - du monde, les spéculations à valeur marchande élevée, capables de payer les équipements, les services et les intrants et de rémunérer les exploitants, doivent se développer davantage que les spéculations à faible valeur telles que les céréales et autres "matières premières" alimentaires (y compris le sucre..).

7.5.3 Les potentialités et les contraintes du milieu

Contrairement à la situation qui semble prévaloir actuellement, c'est sans doute l'eau, et non la terre, qui sera considérée comme la ressource rare et le facteur limitant dans un quart de siècle. L'eau brute du fleuve, considérée aujourd'hui comme un bien gratuit, devrait donc acquérir une valeur d'usage élevée. Les arbitrages entre les divers usages de l'eau devront favoriser les spéculations et les systèmes de production dont le ratio **production en valeur par mètre cube d'eau mobilisé**, ou mieux **production par mètre cube d'eau définitivement consommé** élevé.

L'exploitation de plus en plus intensive de la ressource en eau impliquera une gestion raisonnée de la ressource, avec, de l'amont à l'aval, plusieurs cycles de prélèvement-restitution-réutilisation. L'une des conditions du développement durable de la mise en valeur hydroagricole sera donc **une gestion rigoureuse de la circulation du sel** (et des autres sous-produits de l'irrigation) dans la vallée et dans le delta. Les spéculations et les systèmes d'exploitation qui devront être favorisés seront ceux qui limiteront au minimum les apports nets de sels, d'urée, de phosphates, de produits phytosanitaires et d'autres polluants. Selon ces critères, la canne à sucre et le paddy seront sans doute mal placés. Pour produire une tonne de sucre à Richard Toll, il faut en effet mobiliser environ 1 500 tonnes d'eau, en consommer par évaporation sans doute plus de 1 000 tonnes, et laisser dans les sols, les nappes et les cours d'eau sans doute plus d'une tonne de sel et de résidus de produits de traitement. Les ratios pour le paddy en culture d'hivernage et a fortiori de contre-saison sont sans doute encore plus mauvais..

7.5.4 La vocation agricole du delta à l'horizon 2020 et l'évolution des techniques et des systèmes de production agricole

Pour la production des matières premières alimentaires que sont les glucides des céréales et le saccharose du sucre, la vallée du fleuve ne peut bénéficier d'avantages comparatifs qu'à l'abri des frontières nationales et qu'au prix de protections difficilement soutenables. Avec l'ouverture inéluctable aux échanges régionaux, il n'est pas certain que le Sénégal puisse éternellement produire son propre sucre si cette denrée peut être produite à meilleur compte ailleurs dans la région. La recherche agronomique et animale et les études de marché devraient donc porter à l'avenir non seulement sur l'amélioration des rendements et de la rentabilité des cultures de base

classiques, mais aussi et surtout sur les spéculations à haute valeur par mètre cube d'eau consommé destinées au marché urbain régional (fruits et légumes, condiments,..) et au marché extérieur, notamment du pourtour méditerranéen et d'Europe. Les matières premières alimentaires et agricoles (telles que le coton) qui subsisteront dans la vallée devraient sans doute être produites dans des complexes agro-industriels, cependant que les autres produits donneraient naissance à des entreprises agricoles de taille moyenne ou petite, à forte technicité et employant une main d'oeuvre salariée.

En dehors des complexes spécialisés dans les grandes cultures, les techniques d'irrigation feraient largement appel à l'aspersion et au goutte-à-goutte, tant pour économiser l'eau que pour réduire les rejets polluants. Certaines spéculations seraient produites sous serre, comme c'est déjà largement le cas en Afrique du nord et dans le sud de l'Espagne.

Le delta pourrait aussi ambitionner de devenir l'un des pôles d'excellence en matière de recherche avancée dans le domaine de la production "industrielle" de certains composants des matières premières alimentaires (lipides, glucides, glucose, protéines) : on sait aujourd'hui que ces molécules relativement simples peuvent être produites par des bactéries spécialisées en atmosphère contrôlée, avec des consommations d'intrants (eau, fertilisants,..) de cent à mille fois inférieures à celles de l'agriculture classique.

7.5.5 Perspectives d'évolution de la pêche et de l'élevage

L'élevage et la pêche continentale devraient également évoluer vers des formes beaucoup plus intensives et en association plus étroite avec l'agriculture irriguée (élevage laitier en stabulation, association agriculture- élevage- aquaculture, aviculture).

Quant à la pêche maritime, il semble qu'elle a atteint aujourd'hui le développement maximum permis tout à la fois par les techniques semi-artisanales existantes (pirogues motorisées) et par les accords de pêche qui limitent de plus en plus les eaux réservées aux pêcheurs locaux. Le recours à la pêche de ramassage hors des eaux territoriales mais au profit d'armements étrangers n'est qu'un pis aller. La demande intérieure et régionale de poisson justifie un doublement de l'offre régionale tous les dix ans. Plutôt que d'expédier en Afrique de l'aide alimentaire, les pays européens feraient mieux de reconsidérer les accords de pêche, dont le résultat le plus clair est que c'est l'Afrique qui prélève sur ses ressources naturelles pour nourrir l'Europe et non l'inverse. Pour accroître la productivité et le rayon d'action des pêcheurs saint-louisien, il faudrait aussi ajouter à la flotte de pirogues motorisées des petits chalutiers permettant la pêche hauturière, ce qui suppose que le chenal soit réaménagé et que le port de pêche soit effectivement mis en service.

7.6 Une image 2020 du complexe primaire

A cet horizon, les grandes lignes du complexe primaire pourraient être les suivantes :

- population primaire : 270 000 habitants.
- population vivant des activités indirectes amont et aval du primaire : 324 000 habitants
- valeur ajoutée primaire : 85 mds.
- valeur ajoutée des activités amont et aval du secteur primaire : 271 mds;
- multiplicateur de l'emploi primaire : 2.2
- multiplicateur de la valeur ajoutée primaire 4.2.

DEPARTEMENT DE DAGANA UNE IMAGE DU COMPLEXE PRIMAIRE A L'HORIZON 2020
CONTRIBUTION DES DIVERS MILIEUX A LA POPULATION TOTALE ET A LA VALEUR AJOUTEE DU COMPLEXE PRIMAIRE ET PRODUCTIVITES CORRESPONDANTES

SECTEUR OU ACTIVITE	POPULATION CONCERNEE			VALEUR AJOUTEE EN MILLIARDS FOFA			VAL. AJOUTEE PAR HABITANT EN KFCFA									
	SAINT-LOUIS	INTERLANC AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	SAINT-LOUIS	INTERLANC AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN	SAINT-LOUIS	INTERLANC AUTRES VILLES	MILIEU URBAIN							
SECTEUR PRIMAIRE	55	214	81	270	26	59	16	44	85	16%	469	276	192	305	326	315
ACTIVITES MANUFACTURIERES AMONT :																
INFORMEL	3	8	7	11	1	3	3	0	5							
PME, PMI	11	12	10	23	10	7	6	1	16							
ENTREPRISES	12	6	5	18	20	3	3	0	23							
ADMINISTRATIONS	6	3	3	9	8	2	2	0	10							
SOUS-TOTAL AMONT	32	29	24	67	39	14	13	1	53	10%	1195	492	532	913	284	866
ACTIVITES MANUFACTURIERES AVAL :																
INFORMEL	20	79	71	99	9	30	29	2	39							
PME, PMI	15	15	9	30	13	9	7	1	22							
ENTREPRISES	15	64	62	80	22	40	39	1	62							
SOUS-TOTAL AVAL	51	105	89	155	44	79	75	4	123	23%	875	752	838	851	260	792
COMMERCE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE																
INFORMEL	27	16	13	43	12	6	5	1	18							
PME, PMI	20	12	10	32	17	8	8	1	26							
ENTREPRISES	20	12	10	32	44	9	9	0	53							
SOUS-TOTAL COMMERCE	67	41	33	107	73	24	22	2	97	18%	1094	579	664	953	234	899
TOTAL AMONT ET AVAL	150	174	146	324	156	116	109	7	272	60%	1042	669	748	897	256	841
TOTAL PRIMAIRE, AMONT ET AVAL	205	388	227	594	182	176	125	51	358	66%	887	452	550	710	314	602
MULTIPLICATEUR	3,7	1,8	2,8	2,2	7,0	3,0	8,0	1,2	4,2							
COMPLEXE PRIMAIRE EN % DU TOTAL	44%	92%	90%	66%	56%	81%	79%	87%	66%							
TOTAL TOUS SECTEURS DE L'ECONOMIE	471	424	253	895	328	215	157	58	543		695	508	671	669	341	607

Tableau simplifié du complexe primaire en 2020

	Pop totale concernée	Pop concernée en ville	Va. ajoutée (mds cfa)	Va.ajou/hab (*1000 cfa)
Secteur primaire	270000	136000	85	313
Activités en amont	61000	56000	53	860
<i>dont sect informel</i>	11000	10000	5	
<i>dont PME-PMI</i>	23000	21000	16	
<i>dont Entreprises</i>	18000	17000	22	
<i>dont administrations</i>	9000	9000	9	
Activités manufacturières en aval	155000	140000	122	787
<i>dont sect informel</i>	99000	92000	39	
<i>dont PME-PMI</i>	30000	24000	22	
<i>dont Entreprises</i>	80000	78000	62	
Commerce en amont et en aval	107000	99000	96	894
<i>dont secteur informel</i>	43000	40000	18	
<i>dont PME-PMI</i>	32000	30000	26	
<i>dont Entreprises</i>	32000	30000	52	
Total amont et aval	324000	296000	271	836
TOTAL COMPLEXE PRIMAIRE	594000	432000	355	598
Multiplicateur	2.2	3.2	4.2	

Le complexe primaire fournirait ainsi un emploi et des revenus à 60 % de la population urbaine, à 95 % de la population rurale et à 66 % de la population totale du département. Ce même complexe primaire "expliquerait" 63 % de l'activité urbaine totale, 87% de l'économie rurale totale, et 65 % de l'activité totale du département.

On notera aussi que le milieu urbain devrait alors contribuer à 70 % de la population totale du complexe primaire et à près de 90 % de la valeur ajoutée totale de ce complexe, dont un peu plus de la moitié dans la seule ville de Saint-Louis.

La comparaison des tableaux 1995 et 2020 du complexe primaire met en évidence les changements de structure que devrait connaître le complexe primaire au cours des prochaines décennies. Les activités locales amont du secteur primaire (assistance technique et financière, fourniture de services et d'intrants, recherche appliquée, encadrement et animation des professions,..) devraient connaître le taux de croissance le plus élevé de tout le complexe primaire : ces activités représenteraient 10 % du PLB total en 2020 contre 4 % en 1995. Et la contribution des PME aux activités amont et aval du secteur primaire devrait connaître une croissance nettement plus forte que celle du secteur informel, ce qui traduit à la fois la professionnalisation de ce secteur et des activités liées et son intégration dans l'économie locale.

7.7 L'économie urbaine : activités motrices et complexes d'activité

L'image 2020 de l'économie du département table sur un quintuplement en trente ans de la valeur ajoutée urbaine, sur une multiplication par un facteur huit des échanges de biens et

services entre les villes du département et le reste du pays, et sur une croissance de 60 % de la dépense moyenne par habitant urbain. Quels devraient être les moteurs principaux de cette croissance urbaine ? Quelles activités permettront aux citoyens, dont le nombre doit tripler, non seulement de survivre, mais aussi d'accroître significativement leur standard de vie ? Comment pourront être financés la croissance et le réaménagement de l'espace urbanisé et l'accumulation de capital urbain public et privé ? L'image projetée tient-elle du rêve ou peut-elle être considérée comme réaliste ? Nous n'évoquons ici que trois complexes d'activité dont la contribution à l'économie urbaine, et plus particulièrement à celle de Saint-Louis, est peut être assez facilement projetée.

Les activités primaires en milieu urbain

Un premier élément de réponse à ces questions est fourni par l'image 2020 du complexe primaire évoquée précédemment. La moitié du nombre total d'emplois et environ 60 % de la valeur ajoutée primaire devraient en effet être localisés en milieu urbain (ou périurbain proche), la seule ville de Saint-Louis contribuant à 30 % de cette valeur ajoutée. A Saint-Louis, le triplement de la valeur ajoutée primaire devrait être assuré pour l'essentiel par une forte croissance de la production de la pêche maritime, avec un quadruplement de la valeur du poisson débarqué et un triplement de la valeur ajoutée correspondante. Comme indiqué ci-dessus, cette nouvelle expansion de l'activité de pêche à Saint-Louis, qui ne ferait d'ailleurs que suivre l'évolution de la demande régionale de produits de la mer, implique une extension des zones de pêche, l'utilisation de chalutiers et l'aménagement du chenal et la rénovation du port de pêche. Dans toutes les villes, y compris la dizaine de petits bourgs ruraux qui devraient dépasser le seuil de 5 000 habitants, le quintuplement de la valeur ajoutée primaire devrait résulter d'une part de l'intensification du maraîchage intra- ou péri-urbain, et d'autre part du développement de la pêche et de l'aquaculture.

Les activités manufacturières du complexe primaire et l'économie urbaine

Quant aux activités manufacturières amont et aval du secteur primaire, dont la très grande majorité se situera en milieu urbain, on a vu qu'elles devraient constituer l'activité principale de quelque 20 000 citoyens, soit près de 30 % de la population urbaine, et engendrer 35 % de la valeur ajoutée urbaine totale. Par rapport à la situation actuelle, le principal changement devrait être la très forte expansion des activités amont du secteur primaire, notamment dans les services, et le développement du tissu de PME, sous-traitantes des grandes entreprises, mais aussi petites entreprises agro-alimentaires valorisant les produits primaires locaux (conserveries, laiteries, etc.).

Le complexe transport et commerce et l'économie urbaine

D'après la MCS, le secteur commerce et transport au sens large, y compris les marges d'«exportation» et les droits et taxes associés, devrait créer en 2020 une valeur ajoutée totale de quelque 140 mds, soit un peu plus du quart du PLB total du département, dont 100 mds pour la seule ville de Saint-Louis, soit 30 % de son PLB total. Sur ce total, les activités de transport et commerce associées au complexe primaire ("produire et valoriser les produits primaires et se nourrir") devrait en "expliquer" un peu moins de 100 mds, dont les trois quarts pour la seule ville de Saint-Louis.

L'image du complexe transport et commerce repose sur deux hypothèses. la première est la croissance forte des activités d'échange, inhérente à l'urbanisation et à la division du travail qui en résulte : le taux moyen d'ouverture de l'économie locale aux échanges ("import" plus «export» interrégionaux sur PLB, devrait passer de 10% en 1995 à 15 % en 2020.

La seconde hypothèse, plus volontariste, traduit l'objectif de reconquête progressive du commerce "extérieur" de la région et du commerce de gros par les opérateurs économiques de la ville de Saint-Louis. Cette reconquête implique d'abord que les élites saint-louisiennes, qui n'ont pas de tradition marchande très affirmée, s'intéressent davantage à ces activités. Les prémisses de cette évolution sont déjà bien visibles, encore que le grand commerce semble rester l'apanage d'opérateurs extérieurs à la région ou parfois étrangers, en dépit des conflits frontaliers récents. Cette reconquête d'un rôle commercial de premier plan implique aussi que la ville de Saint-Louis puisse compenser le handicap de sa situation relativement excentrée par rapport aux lieux de production et aux grands axes de transport existants ou envisagés par l'excellence des services rendus aux opérateurs économiques du secteur.

L'esquisse de schéma de structure de l'agglomération de Saint-Louis présentée par ailleurs repose en particulier sur la volonté de rétablir et développer les liens entre la ville et son hinterland, et de relocaliser les grands aménagements (gares routières, infrastructures commerciales, centres d'affaires,...) aux points les plus stratégiques, en contact direct avec les zones les plus dynamiques du delta et de la vallée.

L'image 2020 du complexe commerce et transport table également sur le fort développement d'un secteur de PME et de grandes entreprises saint-louisiennes de commerce et de transport, aujourd'hui réduites à quelques micro-entreprises auxquelles échappe l'essentiel du commerce moderne.

Les activités urbaines du complexe BTP

L'ensemble des activités de construction de logements et autres bâtiments privés, d'accroissement du capital d'infrastructures et de bâtiments publics et de rénovation et entretien de ce patrimoine privé et public devrait engendrer en 2020 une FBCF de 190 mds, dont 110 mds pour le secteur privé. La valeur ajoutée annuelle des entreprises locales du secteur BTP proprement dit devrait être de quelque 56 mds, dont 41 mds pour la seule ville de Saint-Louis, soit respectivement 12 % du PLB urbain total et 14 % du PLB de la capitale régionale.

Outre ces activités du secteur BTP proprement dit, le complexe "construire et gérer le cadre de vie" comprend également des activités amont (matériaux de construction, ingénierie, services juridiques,...) ainsi que les activités aval de gestion du patrimoine public et privé, dont en particulier le service logement, monétarisé ou non, avec les charges afférentes. Ce dernier représente une valeur ajoutée totale de quelque 100 mds, dont les deux tiers pour la ville de Saint-Louis. Le complexe "construire et gérer le cadre de vie", ainsi limité au BTP, au logement et aux services associés pourrait ainsi "expliquer" une valeur ajoutée de près de 110 mds dans la seule ville de Saint-Louis, soit le tiers de son PLB total.

Le complexe "construire et gérer le cadre de vie" pourrait donner naissance à un tissu diversifié de PME du secteur du BTP et des services, dont on a vu qu'il était actuellement très sous-développé. Encore faut-il que le développement local de ce secteur soit fortement soutenu par les

maîtres d'ouvrage, à commencer par l'Etat, l'administration du territoire, les entreprises publiques et les collectivités locales, ce qui n'a que rarement été le cas dans le passé.

Le développement du tourisme et la contribution du complexe tourisme à l'activité urbaine

Compte tenu des atouts dont dispose la région (intérêt du site, histoire, infrastructure aéroportuaire, nombreux jumelages,..), la contribution de ce secteur à l'activité locale, et plus particulièrement à celle de Saint-Louis, pourrait, avec un minimum de volontarisme et d'organisation, connaître une très forte croissance structurelle et non conjoncturelle (liée par exemple aux événements en Casamance). De 1.5 % du PLB de Saint-Louis et moins d'un milliard de valeur ajoutée, ce secteur pourrait passer en 2020 à au moins 3 % du PLB de Saint-Louis et une dizaine de mds pour l'ensemble de la région, impliquant un gros effort de promotion basé sur la création de produits touristiques diversifiés, ainsi qu'un doublement du nombre total de nuitées tous les cinq à sept ans.

Comme le montrent de nombreux exemples nationaux (petite côte), régionaux (Banjul), nord-africains (Maroc, Tunisie) et européens, l'activité tourisme peut avoir un multiplicateur d'emploi et de valeur ajoutée locale très élevé, aisément supérieur à cinq, avec ses effets amont et aval dans le BTP, la restauration et l'agro-alimentaire, les transports, les services, etc. A terme, le complexe "tourisme" pourrait ainsi expliquer près de 10 % de l'économie du département, et de 15 % de l'économie de la ville de Saint-Louis.

7.8 La place des collectivités locales dans l'économie du département : illustration sur le cas de la ville de Saint-Louis

On a vu que, d'après les comptes administratifs, les ressources totales prélevées par la commune de Saint-Louis sur l'économie locale ne dépassent pas un pour cent du PLB de la ville, et que le prélèvement opéré sur le patrimoine privé via les impôts fonciers et taxes diverses assises sur le foncier était pratiquement inexistant. Ce niveau de prélèvement se situe plutôt au dessus de la moyenne constatée dans d'autres pays de la région comme le Bénin ou le Mali, où ce prélèvement atteint difficilement 0.3 % à 0.5 % du PLB.

Mais il n'en est pas moins extraordinairement faible par rapport à celui couramment pratiqué dans les pays développés : en France, par exemple, les collectivités locales prélèvent environ 10 % du PIB. Les dépenses totales de ces collectivités locales représentent l'équivalent de 40 % du budget de l'Etat.

Par habitant, et en parité de pouvoir d'achat, les dépenses des communes urbaines des pays d'Afrique de l'ouest sont en moyenne de l'ordre du centième de celles des communes des pays développés d'Europe. Or, les problèmes auxquels sont confrontées les villes africaines ne sont pas moins complexes que dans les pays développés, et les besoins d'investissement public engendrés par la croissance rapide de la population urbaine et la restructuration des infrastructures et équipements publics existants exigent des taux d'investissement plus élevés que dans les pays développés.

Une ville dont le taux de croissance du PLB est de 6 % devrait investir chaque année 18 % de son PLB si le coefficient de capital est de 3, ce qui est très optimiste, et 30 % de son PLB si le coefficient de capital est de 5. Si les trois quarts de l'investissement urbain total sont assurés par

le secteur privé, l'investissement public de fonction locale devrait donc atteindre de 4 à 8 % du PLB pour accompagner efficacement la croissance urbaine.

Toutes sources de financement public confondues, la ville de Saint-Louis devrait donc investir de 15 000 à 30 000 FCFA par habitant aujourd'hui, et de 30 000 à 50 000 FCFA par habitant en 2020. En admettant que les deux tiers de cet investissement public total incombent à l'Etat, aux services publics marchands, aux organisations de quartiers et aux associations diverses, la commune devrait donc investir par elle-même de 5 000 à 10 000 FCFA par habitant aujourd'hui et le double d'ici 2020. Si 80 % de ce montant peuvent être financés par recours à l'emprunt, il reste que l'apport en capital sur ressources propres devrait atteindre au minimum de 1000 à 2000 FCFA par habitant aujourd'hui et de 2 000 à 4 000 FCFA par habitant à long terme. En admettant que l'investissement et l'entretien représentent 30 % du budget et que 20 % de ce budget soient réservés à l'entretien du stock de capital public, ce qui est un minimum, le budget total de la commune devrait donc atteindre de 10 000 à 20 000 FCFA par habitant aujourd'hui, et de 20 000 à 40 000 FCFA par habitant à l'horizon 2020, soit de 2.7 % à 5 % du PLB dans les deux cas.

De ce calcul rapide, nous pouvons retenir comme objectif minimum et raisonnable de tripler le niveau actuel de prélèvement communal sur l'économie locale, pour faire passer ce prélèvement de 1 % aujourd'hui à 3 %, dont 1 % effectivement consacré à l'investissement et à l'entretien des équipements publics. Cet objectif, qui ne constitue qu'une étape intermédiaire dans l'ajustement structurel de la gestion communale, devrait être atteint le plus rapidement possible. L'image 2020 de l'économie locale du département a été établie en faisant l'hypothèse que le niveau de prélèvement local atteindra le seuil de 5 % du PLB à cet horizon.

On a vu dans le chapitre VI que la dépense publique locale par elle-même peut, au delà de ses effets structurants, avoir un effet multiplicateur élevé sur l'économie locale : compte tenu des effets induits par les revenus et dépenses des entreprises et des ménages, et sous réserve que le contenu en "importation" de la dépense publique soit modéré, 1 FCFA dépensé par la commune peut se traduire par 2 FCFA de valeur ajoutée dans l'économie locale.

En théorie, la commune dispose donc avec son budget de fonctionnement et d'investissement d'un poids non négligeable dans l'économie locale, tant comme opérateur économique que direct que par sa capacité à influencer, par sa dépense et par son action sur l'environnement physique de la ville, les autres opérateurs de la place, ménages et entreprises. C'est dire la marge de progrès qu'il faut s'imposer d'atteindre dans les années à venir en matière de gestion municipale, tant en matière de mobilisation de ressources locales par les communes (et les communautés rurales) du département que de leur capacité à dépenser de manière productive et à devenir l'un des principaux opérateurs économiques de leur territoire.

Cet objectif est-il réaliste ?

Il suppose d'abord que le dialogue entre les collectivités locales et les opérateurs privés se noue et que des négociations s'engagent sur le thème du service public rendu et de la fiscalité. Il suppose également pour cela que la "pompe soit amorcée", c'est-à-dire que les collectivités locales fassent la preuve *a priori* de leur capacité d'écoute et de service au public ; ceci ne sera sans doute pas possible sans l'aide de la communauté internationale. Enfin, il suppose que ces collectivités locales aient progressivement accès à l'emprunt.

LE PROBLEME DE L'EVALUATION DE LA DEPENSE ET DE LA CONSOMMATION DES MENAGES

Les tableaux joints comparent les évaluations de la dépense des ménages issues de l'enquête ESP de 1992, extrapolée à 1995, à celles résultant de la MCS. L'écart entre ces deux sources est considérable : selon l'ESP, la dépense totale des ménages serait de l'ordre de 69 mds, alors que la MCS donne 114 mds, dont 81 pour le seul niveau dit "exposé" (non compris la contrepartie des dépenses du niveau de base, en partie non monétarisées).

DEPARTEMENT DE DAGANA
DEPENSE TOTALE DES MENAGES
DONNEES EXTRAITES DE LA MCS 1995

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

ECONOMIE REELLE

	DEPENSE TOTALE			DEPENSE PAR HABITANT				
	CHEF-LIEU	HINTERLAN	RURAL	TOTAL	CHEF-LIEU	HINTERLAN	RURAL	TOTAL
	192	212	132	344				
POPULATION	152	192	212	132	344			
POSTE DE DEPENSE								
PROD. ALIMENTAIRES ET AGRICOLES	28.7	33.2	37.1	22.8	59.9	176	173	174
BIENS ET SERVICES NON AGRICOLES	10.9	8.9	13.7	6.1	19.8	72	46	48
TRANSPORTS ET COMMUNICATION	3.2	1.8	3.8	1.3	5.0	21	10	15
LOGEMENT ET CHARGES LOCATIVES	7.0	3.1	7.9	2.1	10.1	46	16	16
TRANSFERTS PRIVES	1.3	1.3	1.7	0.9	2.6	9	7	8
IMPOTS	0.1	0.1	0.1	0.0	0.2	1	0	0
TRANSFERTS NETS VERSES AU RESTE DU PAYS	0.5	0.2	0.5	0.2	0.7	3	1	2
TRANSFERTS VERSES A LA REGION ET AU RESTE DU MONDE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0
EPARGNE	7.2	8.2	9.8	5.6	15.5	48	43	45
CONSOMMATION TOTALE	47.9	47.0	62.6	32.3	94.9	314	245	245
DEPENSE TOTALE DES MENAGES	57.0	56.8	74.8	39.0	113.8	374	296	296
INVESTISSEMENT TOTAL	8.1	11.2	11.6	7.7	19.3	53	58	58

NIVEAU EXPOSE SEUL

	DEPENSE TOTALE EN MILLIARDS FCFA			DEPENSE PAR HABITANT EN 1000 FCFA				
	CHEF-LIEU	HINTERLAN	RURAL	TOTAL	CHEF-LIEU	HINTERLAN	RURAL	TOTAL
	17.6	25.6	25.8	17.5	43.2	115	134	126
POSTE DE DEPENSE								
PROD. ALIMENTAIRES ET AGRICOLES	7.0	7.0	8.2	4.8	14.0	46	36	41
BIENS ET SERVICES NON AGRICOLES	2.0	1.5	2.5	1.0	3.5	13	8	10
TRANSPORTS ET COMMUNICATION	4.5	2.5	6.2	1.7	6.9	29	13	20
LOGEMENT ET CHARGES LOCATIVES	1.3	1.3	1.7	0.9	2.6	9	7	8
TRANSFERTS PRIVES	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0	0	0
IMPOTS	0.5	0.2	0.5	0.2	0.7	3	1	2
TRANSFERTS NETS VERSES AU RESTE DU PAYS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0	0
TRANSFERTS VERSES A LA REGION ET AU RESTE DU MONDE	4.0	6.1	5.9	4.2	10.1	26	32	29
EPARGNE								
CONSOMMATION TOTALE	31.1	36.6	42.9	25.1	67.7	204	191	197
DEPENSE TOTALE DES MENAGES	36.9	44.3	50.8	30.4	81.2	243	231	236
INVESTISSEMENT TOTAL	5.7	8.2	8.3	5.7	13.9	37	43	41

DEPARTEMENT DE DAGANA DEPENSE TOTALE DES MENAGES

DONNEES RESULTANT DE L'ENQUETE SUR LES PRIORITES (ESP)
VALEURS RELATIVES A L'ANNEE 1992, EN PRIX COURANTS

POSTE	DEPENSE TOTALE EN MILLIARDS FCFA		DEPENSE PAR HABITANT EN 1000 FCFA			
	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL	TOTAL	
POPULATION 1992	185	135	319			
ALIMENTATION	15.8	8.3	24.1	86	62	76
AUTRES BIENS ET SERVICES SAUF..	7.7	1.8	9.6	42	14	30
LOGEMENT ET CHARGES LOCATIVES	2.5	0.4	2.9	14	3	9
TRANSPORT, COMMUNICATIONS ET COMMERCE	1.3	0.7	2.0	7	5	6
TRANSFERTS	3.2	0.9	4.1	17	7	13
CONSUMMATION TOTALE DES MENAGES	27.4	11.3	38.7	148	84	121
DEPENSE TOTALE DES MENAGES	30.5	12.2	42.7	165	91	134

DEPENSE TOTALE DES MENAGES EXTRAPOLEE A 1995

DEPENSE TOTALE DES MENAGES	DEPENSE TOTALE EN MILLIARDS FCFA		DEPENSE PAR HABITANT EN 1000 FCFA			
	URBAIN	RURAL	URBAIN	RURAL	TOTAL	
	49.4	19.7	69.1	267	146	216

NOTA : D'APRES LES COMPTES NATIONAUX DE 1990 A 1992, LA CONSOMMATION DES MENAGES
S'EST ACCRUE DE 1190 A 1293 MILLIARDS FCFA COURANTS, SOIT DE 8.6 %, ET DE 4 % EN PRIX CONSTANTS
DE 1992 A 1995. LA CONSOMMATION DES MENAGES SE SERAIT ACCRUE DE 1190 A EN FCFA COURANTS : 1925
SOIT UN MULTIPLICATEUR DE 1.62

DEPARTEMENT DE DAGANA

COMPARAISON ENTRE LES RESULTATS DES ENQUETES ET LES DONNEES RESULTANT DU MODELE
 POUR QUELQUES BRANCHES OU ACTIVITES
 VALEURS AJOUTEES ET PIB 1995 EN MILLIARDS FCFA COURANTS

	ENQUETES	MCS95
SECTEUR PRIMAIRE	24.1	24.1
ENERGIE	2.0	1.6
BTP, CONSTRUCTION , LOGEMENT ET UTILITES	18.3	18.6
COMMERCE ET TRANSPORT	27.8	29.1
AUTRES BRANCHES SAUF ADMINISTRATIONS	17.3	16.7
ADMINISTRATIONS	7.1	7.2
LOYERS NON IMPUTES	10.5	10.3
SECTEUR INFORMEL URBAIN	21.9	21.7
SECTEUR INFORMEL RURAL	2.5	2.5
TOTAL PRODUIT LOCAL BRUT	107.1	107.6
CONSOMMATION DES MENAGES	69.1	94.9

ENQUETES : CALCUL DES VALEURS AJOUTEES 1995 A PARTIR DES DONNEES RECUEILLIES PAR L'ETUDE DE DAGANA
 CONSOMMATION DES MENAGES EXTRAPOLEE DE L'ENQUETE SUR LES PRIORITES EN APPLIQUANT
 LE RATIO 95/92 DE LA CONSOMMATION DES MENAGES EN FCFA COURANTS DES COMPTES NATIONAUX

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES PME-PMI
ET DU SECTEUR INFORMEL

**DEPARTEMENT DE DAGANA
RECAPITULATION DES COMPTES DES PMI ET PME EN 1995**

VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS

TYPOLOGIE	NOMBRE D'ENTREPRISES		NOMBRE D'EMPLOIE	NOMBRE PRODUCTIO	INTERMEDIAIR	VALEUR AJOUTEE	REVENU BRUT D'EXPLO	REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LIEU					
	TOTAL	ST-LOUIS						AILLEURS	ST-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES VILL	URBAIN	RURAL
Cliniq et cab. medic	16	13	3	189	44	146	66	132	14	146	0	146	
Pharmacies	18	11	7	793	85	698	646	546	152	698	0	698	
Menuisiers metal.	7	5	2	167	100	67	49	57	10	67	0	67	
Menuisiers bois	8	6	2	151	106	45	9	39	6	45	0	45	
Agro-service	35	15	20	1750	344	1406	1200	927	479	1167	239	1406	
Boulangerie	40	35	5	2807	1965	842	518	788	54	842	0	842	
Auberges et restau.	11	9	2	210	117	92	49	83	9	92	0	92	
Grde surf. et Grossiste	65	44	21	3510	228	3282	1765	2700	582	3282	0	3282	
station essence	18	13	5	196	76	120	53	102	18	118	2	120	
Rizeries	26	0	26	4867	3745	1122	1091	0	1122	337	785	1122	
Decondiqueuses	232	5	227	808	453	356	331	52	304	91	143	356	
BTP	74	56	18	1554	2158	1065	358	927	139	1024	41	1065	
Transport routier	1	1	0	897	417	480	453	480	0	480	0	480	
Quincaillerie	19	11	8	94	10	84	68	64	20	84	0	84	
Fourn.intrants	18	3	15	116	35	82	44	33	49	29	63	82	
Librairie-papeteries	21	15	6	145	21	125	95	106	19	125	0	125	
Assurances	8	6	2	106	74	33	5	29	4	33	0	33	
Confection	7	5	2	255	112	142	86	120	22	142	0	142	
Petite indust agro-allm	17	14	3	1065	745	319	186	289	30	307	12	319	
Depot de gaz	7	4	3	54	11	43	30	33	10	43	0	43	
Mareyage	50	50	0	6776	665	6111	6044	6111	0	6111	0	6111	
Avocat-huissiers	16	12	4	202	27	175	73	152	23	175	0	175	
Ecole privees	7	6	1	143	21	122	9	113	9	122	0	122	
ENSEMBLE	722	340	382	28514	11559	16957	13227	13882	3075	1764	15845	1312	16957
AGROALIMENTAIRE	315	54	261	889	6908	2639	2126	1129	1510	500	1629	1010	2639
AUTRES BRANCHES	54	42	12	895	278	618	238	544	74	544	0	618	
BTP	125	83	42	2182	5291	2583	1616	1950	633	2302	281	2583	
COMMERCE	209	147	62	908	1172	10517	8741	9676	841	10498	19	10517	
TRANSPORT	19	14	5	107	493	600	506	582	18	598	2	600	

DEPARTEMENT DE DAGANA

RECAPITULATION DES COMPTES DU COMMERCE INFORMEL, ANNEE 1995
VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANTS

ACTIVITES	OMBRE D'ENTREPRISE URBAINES		COMTE DES ENTREPRISES INFORMELLES URBAINES				REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LIEU					
	TOTAL	ST-LOUIS	PROD	CI	VA	TAXES	EBE	ST-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES VIURBAIN	RURAL	TOTAL
Marchands de fruits et légumes	1 237	860	695	89	606	89	517	505	170	101	606	69
Restaurants, buvettes	1 495	1 081	3 095	1 238	1 857	108	1 749	1 580	489	278	1 857	211
Boutiques de quartiers	2 168	1 569	4 241	390	3 851	156	3 694	3 276	1 013	575	3 851	428
Vente de pain	659	462	103	0	183	0	183	153	51	30	183	21
Pâtisserie locale	693	500	374	150	225	0	225	191	59	34	225	26
Vente de lait et d'ovins	230	92	190	29	161	8	153	102	78	59	161	18
Vente eau, jus, glace	146	45	39	11	29	3	26	16	16	13	29	3
Poissons secs	893	644	772	48	723	32	691	614	191	109	723	82
Viande	244	167	220	31	189	9	180	156	54	33	189	21
Vente animaux sur pied	98	59	159	21	138	7	131	106	47	31	138	16
Aliments de bétail	295	152	637	159	478	21	457	343	190	135	478	54
Vente nattes, balais	812	426	1 082	175	906	29	877	656	353	250	906	103
Vente tabacs	207	132	67	7	97	11	86	59	49	38	97	11
Vente kola	65	26	32	4	28	2	26	18	14	10	28	3
Charbon de bois et bois de chauffe	1 084	433	702	39	663	78	585	419	320	244	663	76
Articles vestimentaires	618	531	512	56	456	45	412	423	85	33	456	52
Librairie par terre	98	52	76	7	69	4	65	50	27	19	69	8
Location de matériels de manifestation	357	255	771	26	745	0	745	631	200	115	745	85
Location cycles et engins	82	43	89	30	59	0	59	43	23	18	59	7
Vente c'ûtales et légumes	385	236	166	21	146	14	132	114	48	32	146	17
Vente de matériaux	30	17	17	6	11	1	10	8	4	3	11	4
Fleurs ornementales	39	23	21	4	18	0	18	13	6	4	18	2
Articles m'Unagers	487	315	421	88	333	18	316	268	103	65	333	38
Mercerie	42	25	98	8	91	3	88	70	32	21	91	10
Vente de nana et thû	159	71	34	6	29	3	26	19	13	10	29	3
Vente de poterie	57	23	10	1	9	1	8	6	4	3	9	1
Vente de cassettes	120	80	48	11	37	9	28	30	11	7	37	4
Radios, montres, lunettes	133	78	115	19	96	10	86	73	33	23	96	11
Petite quincaillerie, droguerie ô ortalage	130	68	157	7	150	5	145	108	59	42	150	17
Vente de médicaments	85	42	26	5	21	0	21	15	9	6	21	2
Pharmacop'oe, herboristes	88	31	31	3	28	2	26	17	14	11	28	3
TOTAL	13534	8645	15209	2 719	12 490	673	11 817	10 128	3 783	2 361	12 490	1 422
												13912

RECAPITULATION DU SECTEUR INFORMEL PAR BRANCHE

ACTIVITES	OMBRE D'ENTREPRISE URBAINES		COMTE DES ENTREPRISES INFORMELLES URBAINES				REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LIEU					
	TOTAL	ST-LOUIS	PROD	CI	VA	TAXES	EBE	ST-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES VIURBAIN	RURAL	TOTAL
AGROALIMENTAIRE	2251	1863	2926	1238	1687	258	1428	1321	558	366	1687	192
ARTISANAT AUTRE QUE CONSTRUCTION	10344	7342	7562	2776	4786	471	4315	3664	1666	1122	4786	545
MATERIAUX, CONSTRUCTION ET METIERS DU BAT	1273	681	3029	1692	1336	230	1106	609	509	457	1336	152
COMMERCE	13534	8645	15209	2719	12490	673	11817	10128	3783	2361	12490	1422
TRANSPORT	1382	587	3026	1450	1576	55	1186	742	1013	833	1576	179
TOTAL INFORMEL	28784	19118	31751	9875	21874	1687	19853	16735	7630	5140	21874	2490
												24364

DEPARTEMENT DE DAGANA

RECAPITULATION DES COMPTES DE L'ARTISANAT INFORMEL, ANNEE 1995

VALEURS EN MILLIONS FCFA COURANT:

ACTIVITES	NOMBRE D'ENTREPRISES		COMPTES DES ENTREPRISES INFORMELLES URBAINES				REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LIEU						
	TOTAL	DONT ST-LOUIS	PROD	CI	VA	Impôts Taxes	EBE	ST-LOUIS	HINTERLAN	AUTRES	URBAIN	RURAL	TOTAL
AGROALIMENTAIRE													
1 Pâtisserie	51	25	125	50	74	37	37	52	31	22	74	8	83
2 Fab. produits alimentaires	311	156	1204	815	388	142	246	275	157	113	388	44	432
3 Fab. boissons et jus	166	83	131	39	92	36	56	65	38	27	92	10	103
15 Exploitation forestière	31	8	49	13	36	8	27	18	22	18	36	4	40
19 transform. poliss.	1500	1	509	60	448	0	448	448	51	0	448	51	499
22 Boucherie	113	59	801	223	578	24	554	418	226	160	578	66	644
25 Meunerie	79	32	107	36	70	11	59	45	34	26	70	8	78
ARTISANAT AUTRE QUE CONSTRUCTION													
8 Fonderie-Chaudronnerie	18	9	69	33	36	0	36	26	15	11	36	4	41
11 Coudeur-confection	501	294	1312	740	572	83	489	438	199	134	572	65	637
12 Cordonnerie	100	57	256	172	84	163	-79	63	30	21	84	10	93
13 Tapisserie et metalassiers	49	23	67	21	46	18	27	31	20	14	46	5	51
14 Chapelierie	21	12	25	8	17	4	13	13	6	4	17	2	19
16 Vannerie	83	15	123	36	86	8	79	37	60	50	86	10	96
17 Tissage et filature	44	37	224	144	180	6	174	129	72	51	180	21	201
20 Photographie	122	68	376	144	232	12	220	173	85	59	232	26	238
21 Blanchisserie	178	89	268	34	234	10	224	166	95	69	234	27	261
23 Mecanique	137	92	899	185	713	29	685	585	210	129	713	81	795
24 Horlogerie	87	41	103	34	69	14	55	47	29	22	69	8	77
27 Reparat. élect. ménagers	72	35	186	85	101	23	78	72	41	30	101	12	113
28 Couture, Tissage	692	416	541	159	382	20	362	296	129	86	382	44	426
29 Toile, Peinture	44	24	365	120	244	32	212	173	99	72	244	28	272
30 Vulcanisateur, Bateria	88	44	77	26	52	5	47	40	25	12	52	6	58
31 Reparation Radio, T.V	88	45	87	18	69	3	66	52	25	18	69	8	77
32 Repar. velo et cycles	4	4	32	8	24	0	24	12	14	11	24	3	27
34 Repar. machin. coudre	4	4	10	4	6	0	6	4	2	2	6	1	7
37 Plastification	14	10	36	12	24	0	24	20	6	4	24	3	27
38 Mecanographie	10	6	32	9	23	3	19	18	8	5	23	3	25
39 reparat. Lunettes	45	23	32	11	22	2	20	15	9	6	22	2	24
40 Services domestiques	6946	5	1125	375	750	0	750	665	171	85	750	85	836
41 Ciroux chaussures	97	62	61	17	44	0	44	35	14	9	44	5	49
42 Bijouterie	151	85	565	258	308	25	283	231	112	77	308	35	343
43 Sculpture	53	33	95	35	60	8	52	44	24	17	60	7	67
44 teinturerie	121	35	179	47	132	0	132	71	76	61	132	15	147
45 Broderie et tricotage	450	294	338	115	223	0	223	180	68	43	223	25	248
46 Poterie et ceramique	39	4	46	15	31	0	31	10	24	21	31	4	34
47 Peinture d'art	20	15	30	9	21	1	21	19	5	3	21	2	24
MATERIAUX, CONSTRUCTION ET METIERS DU BATIM													
4 menuiserie bois	258	184	968	606	362	109	253	306	97	56	362	41	403
5 Charpentiers	15	9	32	23	9	4	4	7	3	2	9	1	10
6 Menuiserie métallique	109	56	425	404	22	15	6	16	9	6	22	2	24
7 forgesse ferrallage	81	36	202	120	82	20	62	37	27	6	82	9	91
9 Maçonnerie	257	128	415	221	194	67	127	137	79	57	194	22	216
10 Fab. mat. construction	114	43	312	157	155	7	147	95	77	60	155	18	172
18 Fabrication cles	10	6	24	8	24	1	23	19	8	5	24	3	27
33 Peinture baktm.	107	52	117	13	105	0	105	73	44	32	105	12	117
25 Plomberie	119	69	139	45	95	7	88	72	33	23	95	11	105
35 Elect. bâtiment	179	97	219	83	136	0	136	100	51	36	136	16	152
36 Forage puits	24	0	167	13	154	0	154	0	171	154	154	17	171
TOTAL ARTISANAT	13868	9886	13516	5706	7809	959	6849	5864	2634	1945	7809	889	8698

MCS DAGANA 1995

COMMUNE DE SAINT-LOUIS

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ANNEE 1995

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995
ECONOMIE REELLE

	MENAGES DU CHEF-LIEU	ADMINISTRATIONS LOCALES CENTRALES	DEMANDE FINALE CHEF-LIEU	BIENS ET SERVICES	ACTIVITE DU CHEF-LIEU	COMPTES DE CAPITAL		TOTAL ST-LOUIS	RESTE FINANCIER DAGANA	RESTE DU PAYS :		REGION	EXTERIEUR	GRAND TOTAL
						MENAGES CENTRALES	ADMINISTRATIONS LOCALES			ADM.CEN	AUTRE			
MENAGES DU CHEF LIEU	0.2	0.0	0.0		51.9			52.1	0.2	2.1	2.1	0.4	2.2	57.0
ADMINISTRATIONS LOCALES	0.1			0.0	0.5			0.5	0.1	0.2	0.2		0.0	0.9
ADMINISTRATION CENTRALE DANS LA ZONE								0.0		1.9	1.9			1.9
DEMANDE FINALE DE LA ZONE	47.9	0.8	1.8			8.1	15.4	77.3						77.3
BIENS ET SERVICES			77.3		64.8			142.1	10.3	20.5	20.5	4.6	22.0	199.5
ACTIVITES DU CHEF-LIEU				117.6				117.6						117.6
COMPTE DE CAPITAL MENAGES CHEF-LIEU	7.2							7.5	1.4		0.0		0.0	8.9
COMPTE DE CAPITAL ADM. LOCALES		0.1						0.1		1.7	1.7		4.2	6.0
CIE.CAP. ADM. CENTRALE DANS LA ZONE			0.1					0.1		15.3	15.3			15.3
TOTAL COMMUNE DE SAINT-LOUIS	55.4	0.9	1.9	77.3	117.1	8.9	15.4		12.0	19.1	41.7	4.9		
RESTE DU DEPARTEMENT DE DAGANA	1.1	0.0	0.0			0.8		27.2					0.0	27.2
ADMINISTRATION CENTRALE	0.0			2.7	0.5			3.3					15.7	19.1
RESTE DU PAYS HORS ADMINISTRATION	0.5			33.9				34.4	15.1					49.5
TOTAL RESTE DU PAYS	0.5	0.0	0.0	36.7	0.5			37.7	15.1				15.7	63.6
REGION	0.0			2.3				2.3					2.6	4.9
RESTE DU MONDE	0.0			19.9						26.8	26.8	0.0		46.7
GRAND TOTAL	57.0	0.9	1.9	77.3	117.6	8.9	15.4		27.2	19.1	68.6	4.9	46.7	

MCS DAGANA 2020

DEPARTEMENT DE DAGANA

PRINCIPAUX AGREGATS DES COMPTES DEPARTEMENTAUX ANNEE 2020

ECONOMIE REELLE

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

	SECTEUR PRIVE		ADMINISTRATIO		TOTAL	CHEF-LI HINTER		TAUX DE CROISSANCE		
	CHEF-LI HINTER	LOCALE	CENTRA	ZONE		CHEF-LI HINTER	LOCALE	1995	-2020	TOTAL CHEF-LI HINTER
CONSOMMATION	241	162	24	22	450	269	181	6.3%	7.0%	5.4%
INVESTISSEMENT BRUT	54	29	17	54	154	101	54	4.8%	6.7%	2.7%
EPARGNE INTERIEURE BRUTE	37	38	7	5	87	43	44	7.1%	7.3%	6.9%
BALANCE INVESTISSEMENT - EPARGNE	17	-9	11	49	68	58	10	3.1%	6.3%	-2.6%
EXPORTATIONS FOB TOTALES					385			7.3%		
DONT "EXPORTATIONS" VERS LE RESTE DU PAYS					195			7.8%		
DONT EXPORTATIONS VERS LA REGION					37			7.5%		
DONT EXPORTATIONS VERS LE RESTE DU MONDE					153			6.7%		
IMPORTATIONS CIF TOTALES					446			6.0%		
DONT "IMPORTATIONS" DU RESTE DU PAYS					265			5.9%		
DONT IMPORTATIONS DE LA REGION					44			9.7%		
DONT IMPORTATIONS DU RESTE DU MONDE					137			5.4%		
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE AU RESTE DU PAYS	3	1	90		94			10.4%		
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU PAYS A LA ZONE	7	5	3	28	43			7.0%		
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE A LA REGION	0	0	0	0	0			ERR		
TRANSFERTS COURANTS DE LA REGION A LA ZONE	2	2	0	0	4			6.7%		
TRANSFERTS COURANTS DE LA ZONE AU RESTE DU MONDE	0	0	0	0	0			ERR		
TRANSFERTS COURANTS DU RESTE DU MONDE A LA ZONE	7	6	0	0	12			3.8%		
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX VERSES PAR LA ZONE	3	1	90	0	94			10.4%		
TRANSFERTS COURANTS TOTAUX RECUS PAR LA ZONE	16	13	3	28	60			6.1%		
BALANCE IMPORT - EXPORT TOTALES					61			1.9%		
BALANCE IMPORT - EXPORT - TRANSFERTS COURANTS					96			4.4%		
TRANSFERTS EN CAPITAL RECUS DU RESTE DU PAYS	0	0	5	49	54			3.1%		
TRANSFERTS EN CAPITAL RECUS DU RESTE DU MONDE	0	0	14	0	14			3.1%		
PRODUIT INTERIEUR BRUT AU COUT DES FACTEURS	263	188	11	10	472	278	193	6.4%	7.0%	5.7%
TAXES INDIRECTES ET TAXES IMPORT-EXPORT			17	55	71	49	22	9.7%	8.7%	13.4%
PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE	263	188	28	64	543	328	215	6.7%	7.2%	6.0%
TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT	0.21	0.15	0.63	0.84	0.28	0.31	0.25			
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT					607	695	508	2.7%	2.4%	2.7%

DEPARTEMENT DE DAGANA

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE LOCALE ANNEE 2020

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995

ECONOMIE REELLE

	MENAGES		TOUTES ADMINISTRATIONS	DEMANDE FINALE LOCALE	BIENS ET SERVICES	ACTIVITES LOCALES	COMPTES DE CAPITAL		TOTAL	RESTE DU PAYS	REGION	EXTERIEU	GRAND TOTAL
	CHEF-LIEU	HINTERLAND					CHEF-LIEU	HINTERLAND					
MENAGES DU CHEF LIEU	5	3	0			278			287	7	2	7	303
MENAGES DE L'HINTERLAND	4	2	0			193			199	5	2	6	212
TOUTES ADMINISTRATIONS	8	3	0		0	17			28	31		0	58
DEMANDE FINALE INTERIEURE	241	162	47					54	604				604
BIENS ET SERVICES				604		584			1188	195	37	153	1573
ACTIVITES					1101				1101	0			1101
COMPTE DE CAPITAL MENAGES CHEF-LIEU	37							12	54	0		0	54
COMPTE DE CAPITAL MENAGES HINTERLAND		38						0	41	0		0	41
COMPTE CAPITAL ADMINISTRATIONS			12						12	54		14	79
TOTAL LOCAL	295	209	58	604	1101	1072		54	41	292	41		330
RESTE DU PAYS	8	3	0		291	28			330				330
REGION	0	0	0		44				44			0	44
RESTE DU MONDE	0	0	0		137					39	3		179
GRAND TOTAL	303	212	58	604	1573	1101		54	41	330	44	179	179

DEPARTEMENT DE DAGANA

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ANNEE 2020

VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995
ECONOMIE REELLE

	MENAGES		ADMINISTRATIONS CENTRALES		DEMANDE FINALE DE LA ZONE	BIENS ET SERVICES	ACTIVITES DE LA ZONE		COMPTES DE CAPITAL		RESTE DU PAYS :		REGION EXTERIEUR	GRAND TOTAL
	CHEF-LIEU	HINTERLAND	LOCALES	CENTRALE			CHEF-LIEU	HINTERLAND	TOTAL ZONE	MENAGES	ADMINISTRATIONS	ADM.		
MENAGES DU CHEF LIEU	5	3	0	0	278		278	278			7	7	2	303
MENAGES DE L'HINTERLAND	4	2	0	0	193		193	193			5	5	2	212
ADMINISTRATIONS LOCALES	8	3			10	0	10	7			3	3		31
ADMINISTRATION CENTRALE DANS LA ZONE											28	28		23
DEMANDE FINALE DE LA ZONE	241	162	24	22	604		345	239	54	29	17	604		604
BIENS ET SERVICES								584				195	37	1573
ACTIVITES DU CHEF-LIEU						650								650
ACTIVITES DE L'HINTERLAND						451								451
ACTIVITES LOCALES TOTALES						1101						0		1101
COMPTE DE CAPITAL MENAGES CHEF-LIEU	37								12	5		54	0	54
COMPTE DE CAPITAL MENAGES HINTERLAND									0	3		41	0	41
COMPTE DE CAPITAL ADM. LOCALES			7								5	7	14	28
C.TE.CAP. ADM. CENTRALE DANS LA ZONE				5							49	54		54
TOTAL INTERIEUR	295	208	31	28	604	1101	633	439	54	41	26	207	41	
ADMINISTRATION CENTRALE	5	2				26	17	12						61
RESTE DU PAYS HORS ADMINISTRATION	3	1				265								269
TOTAL RESTE DU PAYS	8	3	0	0		291	17	12						330
REGION	0	0				44								44
RESTE DU MONDE	0	0				137						31	3	179
GRAND TOTAL	303	212	31	28	604	1573	650	451	54	41	26	208	44	178

COMMUNE DE SAINT-LOUIS
MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE ANNEE 2020
 VALEURS EXPRIMEES EN MILLIARDS FCFA ET EN MILLE FCFA PAR HABITANT, PRIX CONSTANTS BASE 1995
 ECONOMIE REELLE

	MENAGES DU CHEF-LIEU		ADMINISTRATIONS LOCALES CENTRALES		BIENS ET SERVICES		DEMANDE FINALE		ACTIVITE DU CHEF-LIEU		COMPTES DE CAPITAL MENAGES ADMINISTRATIONS LOCALES CENTRALES		TOTAL		RESTE ANDE FIN		RESTE DU PAYS :			REGION	EXTERIEUR	GRAND TOTAL
	5	0	0	0	0	0	278	0	0	0	54	13	41	284	3	3	ADM.	CEN.	AUTRE			
MENAGES DU CHEF LIEU	5	0	0	0	0	0	278	0	0	0	0	0	0	284	3	3	7	2	7	2	7	303
ADMINISTRATIONS LOCALES	8				0	10								18	3	2					0	23
ADMINISTRATION CENTRALE DANS LA ZONE														0		21						21
DEMANDE FINALE DE LA ZONE	241	18	17					384		54	13	41	384									384
BIENS ET SERVICES						345							729	63		127	26				120	1065
ACTIVITES DU CHEF-LIEU					650								650									650
COMPTE DE CAPITAL MENAGES CHEF-LIEU	37										4		41	13							0	54
COMPTE DE CAPITAL ADM. LOCALES		5											5			4					10	19
CTE.CAP. ADM. CENTRALE DANS LA ZONE			4										4			37						41
TOTAL COMMUNE DE SAINT-LOUIS	291	23	21		384	650	633	384	650	54	17	41		83		134	197	28				
RESTE DU DEPARTEMENT DE DAGANA	4	0	0			130				0	2		136								0	136
ADMINISTRATION CENTRALE	5					16	17						37								27	64
RESTE DU PAYS HORS ADMINISTRATION	3					160							163	53								216
TOTAL RESTE DU PAYS	8	0	0			175	17						200	53							27	280
REGION	0					27							27								2	28
RESTE DU MONDE	0					83										83	83	0				165
GRAND TOTAL	303	23	21		384	1065	650	384	1065	54	19	41		136		280	28				165	